UN « DIAMANT BLEU »...
LE PLUS BEAU BLOC CONNU

L'UN DES JOYAUX DE LA
VENTE W. BALASSE
DE FÉVRIER 1968

Balasse MAGAZINE

(Fondé en 1936)

45-45a, RUE DU MIDI, BRUXELLES • NUMÉRO 175 - DÉCEMBRE 1967

50e SAISON HARMER
Ventes publiques de Bond Street

1, 2, 3 JANVIER

UNE VENTE IMPORTANTE D'AMERIQUE DU NORD, ANTILLES ANGLAISES, BERMUDES, etc., comportant **les collections** « H. C. W. CHICHESTER - MILES ». LE PREMIER JOUR est entièrement consacré à une très fine sélection (plus de 250 lots) du **CANADA,** y compris **épreuves des émissions « Pence », types petit et grand « cents », émissions suivantes Reines, Edouard et George V,** etc. LE DEUXIEME JOUR comprend : **NOUVEAU BRUNSWICK** et **une exceptionnelle section** (plus de 150 lots) de **TERRE-NEUVE,** avec les émissions « Pence », épreuves entiers, aviation, etc., ainsi que **ANTIGUE, BAHAMAS, BARBADE, BERMUDES** (plus de 50 lots), **HONDURAS BRITANNIQUE.** LE TROISIEME JOUR présente de remarquables **ILES FALKLAND** et **SAINT-VINCENT,** ainsi que **CAYMAN, DOMINIQUE, GRENADE, SAINTE-LUCIE, TOBAGO, TRINIDAD,** etc., etc.

Catalogue artistique (couleurs et illustrations intérieures) : **36 francs belges.**

15, 16, 17 JANVIER

COMMONWEALTH BRITANNIQUE et **ETRANGER,** comprenant **les collections générales** « A. G. B. CARPENTER », « A. G. W. CHICHESTER-MILES », « Baron d'UDEKEM D'ACOZ », **collection de SUISSE** formée par feu Nils Strandell, de Stockholm. **Une importante collection de 10 volumes de GAMBIE et d'importantes sections de FRANCE, ALLEMAGNE, GRANDE-BRETAGNE, MALAYA** (y compris les grosses valeurs), **NORVEGE,** etc., ainsi que des pièces recherchées d'AUSTRALIE, ILES FALKLAND, ITALIE, LIECHTENSTEIN, MAROC, SIERRA-LEONE, SUD NIGERIA et collections en bloc, y compris **une remarquable collection des ETATS-UNIS,** offerte en entier.

Catalogue (10 planches photographiques) : **20 francs belges.**

29, 30, 31 JANVIER

COMMONWEALTH BRITANNIQUE. Une magnifique collection offerte sur ordre d'un « Fellow » de la « Royal Philatelic Society », de Londres, comprenant un impressionnant ensemble de pays et comportant de nombreuses raretés et grosses valeurs à l'état neuf. Un important groupe comporte AUSTRALIE, EST AFRICAIN BRITANNIQUE, BUSHIRE, CANADA, CAP DE BONNE-ESPERANCE, CEYLAN (S. G. 117 a), CHYPRE, INDES (Convention et Etats indiens), KENYA (S. G. 16, 33, 75, 96, 97, 98, 99, 100), MALAYA (Johore, S. G. 126, 127, 128; Straits Settlements, S. G. 141, 159, 191), MAURICE, TERRE-NEUVE (COLOMB), NOUVELLE-ZELANDE, COTE DU NIGER (S. G. 40), NYALASAND (S. G. 82, 89), SIERRA-LEONE (S. G. 135, 154), TOGO (S. G. 29, oblit.), ZANZIBAR (S. G. 244, 245), etc., etc.

Catalogue artistique (3 planches en couleurs) : **50 francs belges.**

12, 13, 14 FEVRIER

COMMONWEALTH BRITANNIQUE et **ETRANGER,** comportant **les collections du British Commonwealth** de « James McHARG », « Baron Paul d'UDEKEM d'ACOZ » et « H. R. BRADSHAW », **la collection générale de NORVEGE** « Mrs. L. A. COKER » offerte sur ordre de V. N. F. Surtees, Esq., de Hopesay Shropshire et d'importantes sélections appartenant à d'autres propriétaires. « Collections et divers » (y compris une remarquable collection d'Amérique du Sud, offerte en bloc), sont suivis par d'importantes sections d'**Australie, Belgique, Cap de Bonne-Espérance, Chypre, France, GERMANY, Grande-Bretagne, IRLANDE, Italie, NORVEGE, Suisse** et les recherchés îles Falkland, Grèce, Nouvelle-Zélande, Orange libre, Suède, Etats-Unis, etc., etc.

Catalogue (10 planches photographiques) : **20 francs belges.**

H.R. HARMER Ltd

INTERNATIONAL STAMP AUCTIONEERS
P. O. BOX 4 EH
41 NEW BOND STREET
LONDON W. 1
Telegr. :
« Phistamsel London, W. 1 »

Notre dernier catalogue

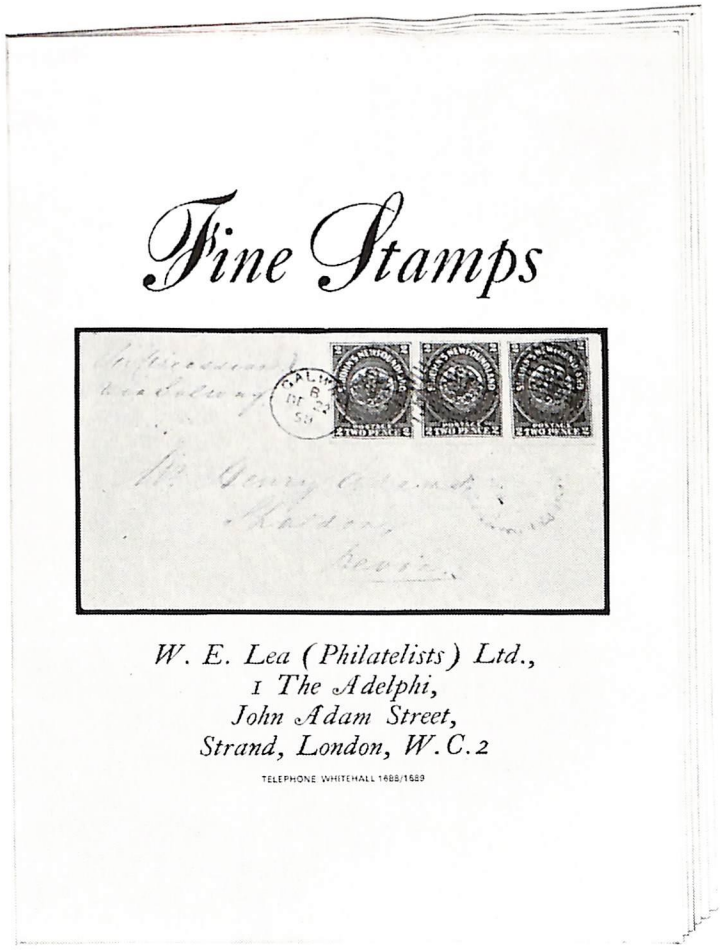

est disponible aujourd'hui et contient des centaines de timbres spécialisés provenant de notre superbe stock d'émissions classiques.

Les collectionneurs sérieux sont invités à se procurer un exemplaire de cette publication artistique, véritable introduction au magnifique stock de

W. E. LEA (Philatelists) Ltd., 1 The Adelphi,
John Adam Str., Strand, London W. C. 2 - Tel. 01-930-1688/9

W.E. LEA

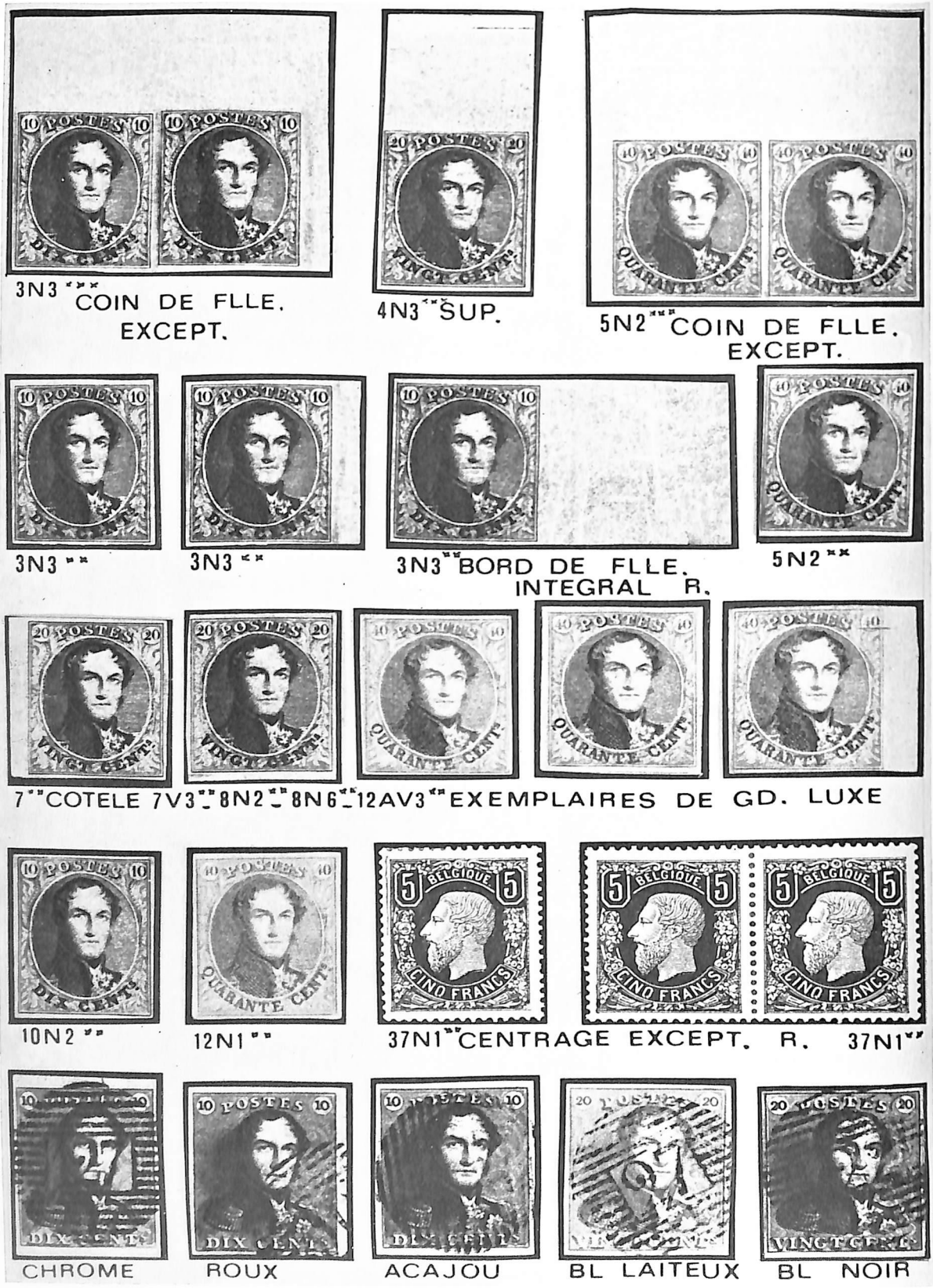

Planche I. — Des pièces sélectionnées pour vous par Willy BALASSE.

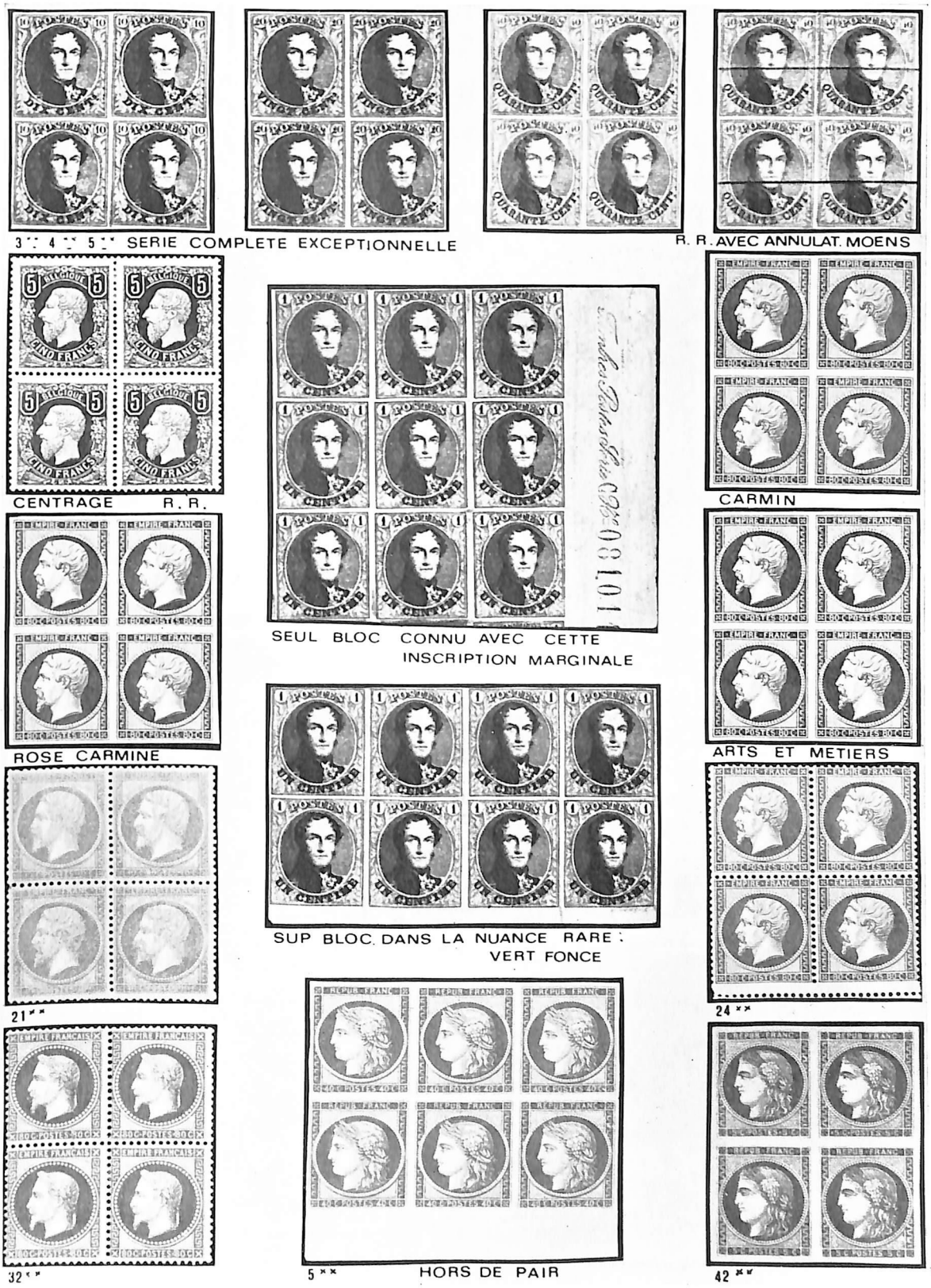

Planche II. — Des pièces comme on en trouve régulièrement chez Willy BALASSE.

Stanley Gibbons Auctions Ltd.
Drury House Russell Street
London W.C.2 England

24, 25 et 26 janvier

BEAU MATERIEL DU MONDE ENTIER

Comprenant la collection de l'Empire britannique vendue sur ordre des exécuteurs testamentaires de feu Lady Rachel McRoberts de Dounside. Elle comporte de nombreux albums où prédominent les émissions du XIXe siècle du Commonwealth avec beaucoup de séries et de timbres particulièrement attrayants. Figure également dans cette vente une collection offerte aux enchères suivant les instructions du Field Marshal Viscount MONTGOMMERY d'El Alamein, K. G., G. C. B., D. S. O., contenant principalement un ensemble d'albums spéciaux et de carnets de timbres qui lui furent offerts par des chefs d'Etat durant les années qui suivirent la guerre.
Catalogue illustré : 20 francs belges.

8 et 9 février

VENTE GENERALE

Particulièrement forte en timbres de SUISSE et de RUSSIE.
Catalogue : 20 francs belges.

15 et 16 février

VIEUX ETATS ITALIENS, ITALIE ET COLONIES ITALIENNES

Une vente remarquable, organisée à la demande d'un connaisseur européen. Elle comporte de très nombreuses pièces absolument magnifiques et des lettres rares des Vieux Etats avec des raretés telles que : faux postaux de Vérone et Milan de Lombardo-Vénétie; Modène, avec les variétés des émissions de 1852, et lettres avec affranchissements combinés des émissions de 1859 du Gouvernement provisoire. La Croix de Savoie de Naples, 1860, figure à l'état neuf et oblitéré, tandis que Parme est très bien représentée et comporte 2 exemplaires du 5 c. jaune canari de 1854 en affranchissement combiné avec un 15 c. vermillon (deuxième tirage), sur lettre miniature. Splendides spécimens des Etats romains, tel qu'un très bel exemplaire du 1 s. 1852 sur document entier, expédié à Paris. Sardaigne, Sicile et Toscane sont également très bien représentés et comportent de rares nuances et lettres.
Il faut mentionner également un impressionnant ensemble d'ITALIE et les émissions coloniales sont exceptionnelles. Elles comportent toutes les grandes raretés, tels le 4 c. sur 10 c. Peking, 1917, le mariage royal Cyrénaïque 1930, le 20 c., sans surcharge, et la section AVIATION comprend les rares « Servizio di Stato ».
Le luxueux catalogue, avec planches en couleurs : 60 francs belges.

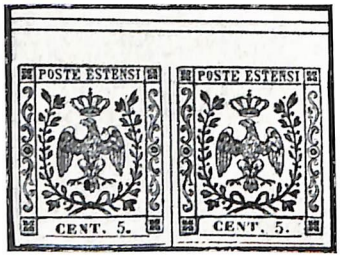

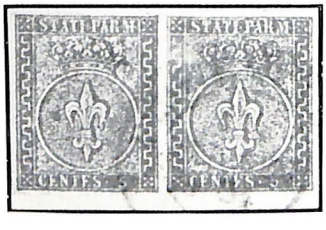

22 et 23 février

VENTE DE GRANDE-BRETAGNE

Nombreuses pièces rares, classiques et modernes.
Les émissions gravées sont particulièrement fortes.
Le catalogue, avec illustrations en couleurs : 60 francs belges.

DU MATÉRIEL

POUR LES GRANDES VENTES PUBLIQUES DE TIMBRES-POSTE

GROBE

EST TOUJOURS DEMANDÉ !

Les ventes GROBE ont lieu trois fois par an. Depuis 40 ans, les philatélistes du monde entier achètent et vendent leurs timbres chez nous. Ils savent que :

1. Les ventes GROBE assurent toujours, et depuis des années, un plein succès aux vendeurs.

2. Dans nos ventes, des prix records uniques sont atteints ! Exemple : certaines pièces de la 139e vente publique ont atteint 15 fois leurs estimations !

3. Le sérieux et la philatélie reposant sur des bases scientifiques occupent la première place chez GROBE.

Au plus vite vous nous confierez vos timbres classiques ou modernes, au plus soigneusement nous pourrons en assurer la mise en valeur et le lotissement !

S'il s'agit d'un matériel important, nous nous rendons sur place pour examiner vos collections, sans engagement et sans frais pour vous.

Ecrivez-nous, le succès que vous remporterez nous donnera raison et vos espérances seront surpassées. C'est très volontiers que nous vous enverrons nos conditions de vente bien connues, comme les plus favorables.

Hans GROBE, la dynamique maison de ventes publiques et de négoce placée sous le signe de la qualité en philatélie scientifique !

3 HANNOVER
Theaterstrasse 7 - Tél. (0511) 2.52.20.

GROBE

SYMBOLE DE QUALITE
EN PHILATÉLIE SCIENTIFIQUE

Planche III. — Sélection Willy BALASSE. Envoi à vue sur demande.

Planche IV. — Willy BALASSE détaille une importante collection de non-dentelés modernes. Prix très accessibles sur demande.

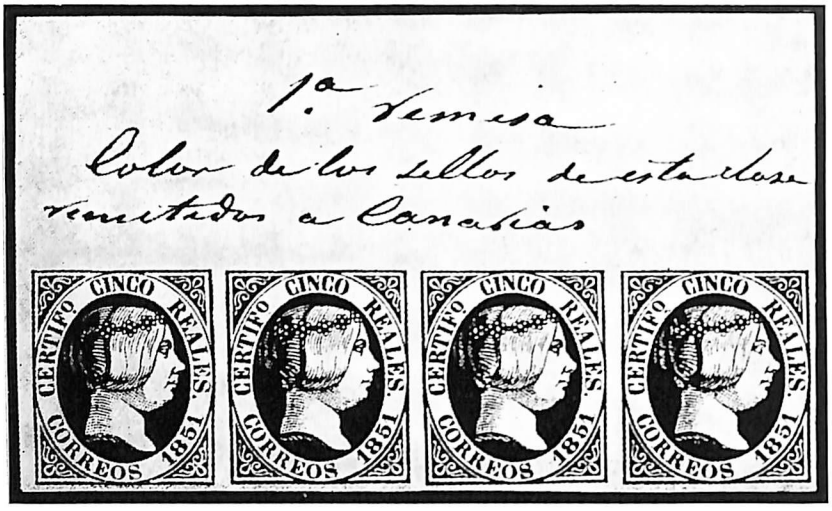

Espagne, 1851. Erreur de couleur : 5 r. brun-rouge.

Des pièces uniques comme on en trouve chez :

Renato Mondolfo

VIA DEGLI URALI, 12
ROMA (ITALIE)
Téléphones 595.871 - 596.961

QUI EST TOUJOURS

acheteur
de collections
et raretés

au plus haut prix

STELTZER

achète

paiement comptant, n'importe quel montant
et en toutes monnaies :

GRANDE COLLECTION D'EUROPE
d'une cote MICHEL d'au moins
1 MILLION de MARKS

VIEUX ÉTATS ALLEMANDS,
de préférence importante collection, et timbres sur lettres de premier choix.

COLONIES ALLEMANDES,
grande collection, précurseurs et oblitérations.

POSTES LOCALES ALLEMANDES APRÈS 1945,
très importante collection.

POSTE PAR ZEPPELINS,
uniquement grande collection.

SCANDINAVIE,
de préférence collection importante.
Grandes raretés et timbres classiques du monde entier.

Vous pouvez également toujours
mettre ce genre de collection
dans nos ventes publiques.

La 107me vente aura lieu les 31 JANVIER et 1er FÉVRIER 1968

Les philatélistes sérieusement intéressés peuvent réserver dès maintenant le catalogue en 2 volumes.

Briefmarkenauktionhaus STELTZER **D 6 Frankfurt - Postfach 2324**

Planche V. — Willy **BALASSE** is selling by retail an important collection of imperforated modern stamps. Very accessible prices on request.

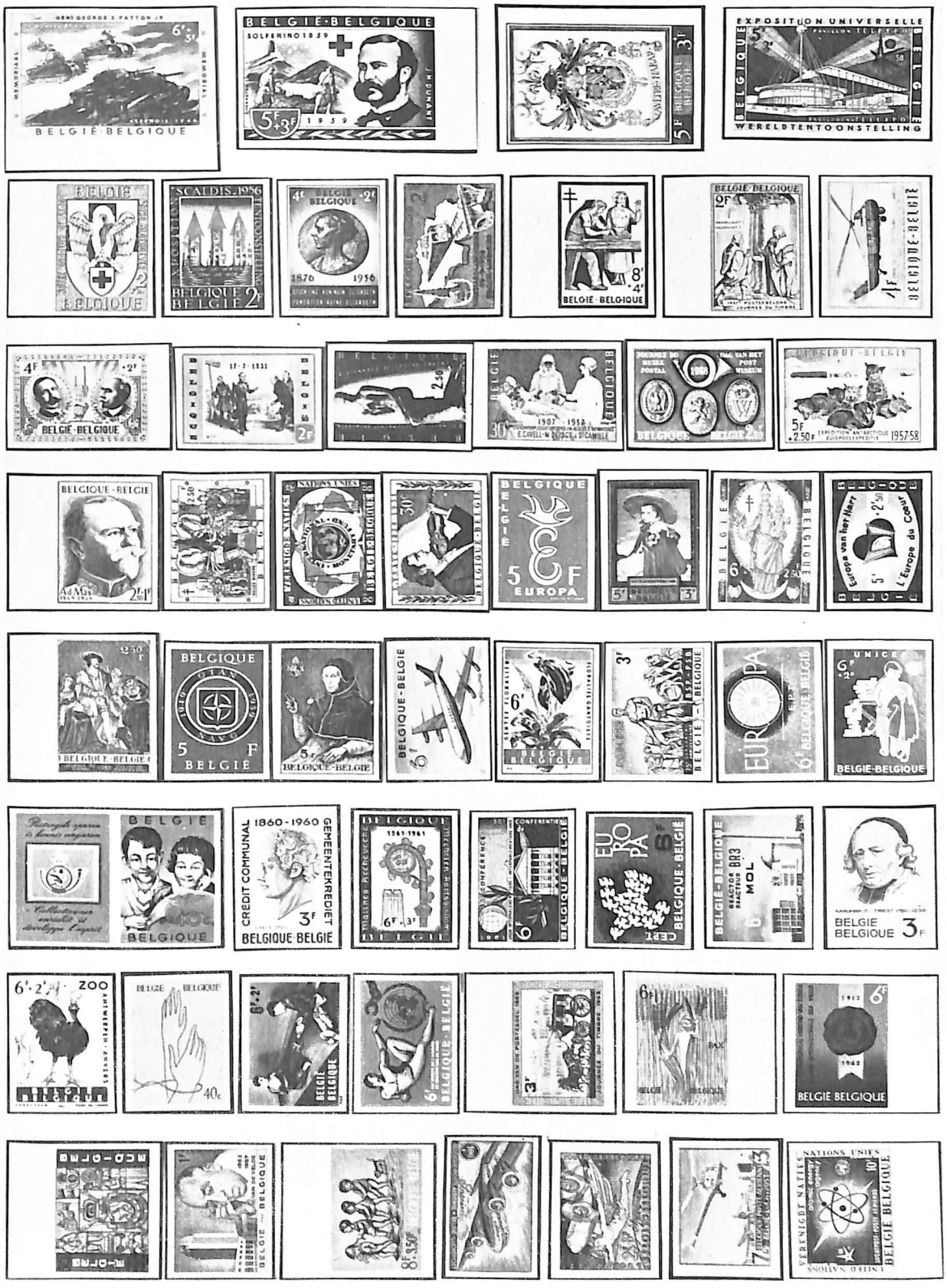

Planche VI. — Willy BALASSE détaille une importante collection de non-dentelés modernes. Prix très accessibles sur demande.

PHILATELIA - Philippe Papadopoulos

20, RUE DROUOT - PARIS (IX°) - TÉLÉPHONE 770 19-15
Reg. Com. Seine 57 A 1301 - Compte Ch. Post. Paris 15-423-42

LE FOURNISSEUR DU CONNAISSEUR
a le plaisir de vous annoncer la parution du catalogue de sa
VENTE SUR OFFRES DE JANVIER 1968
Date-limite de réception des ordres : **22 JANVIER INCLUS**

CETTE VENTE comprend des timbres d'une qualité exceptionnelle et des raretés telles que :
15 c. vert foncé, neuf, pleine gomme - 1 fr. carmin, 1849, oblitéré, en bloc de 4, superbe - Plusieurs 1 fr. vermillon - 20 c., non émis, bleu sur jaunâtre, en unité et bloc de 4, superbes - 1 fr. Empire, neuf, en unité et bloc de 4, superbes - Plusieurs bordeaux, en bloc de 4 - Groupe allégorique en centrage parfait - Monaco, 5 fr., Charles, superbe - Réunion, n° 1 - Une sélection des triangulaires du Cap de Bonne-Espérance - Etc., etc.

LE catalogue de cette vente vous sera envoyé, GRATUITEMENT, sur simple demande, EN VOUS RECOMMANDANT DU « BALASSE MAGAZINE »

Nous sommes acheteurs

N° 1 SUR LETTRE de : HAMBURG - BELGIQUE - BRÊME - BRUNSWICK BULGARIE - GRÈCE - HÉLIGOLAND - ISLANDE LÜBECK - MALTE - MECKLEMBURG - MONTÉNÉGRO - OLDENBOURG - PORTUGAL - PRUSSE ROUMANIE - SERBIE - SUISSE - HONGRIE

STUDIO FILATELICO GIANGIACOMO ORLANDINI

Via Martelli, 3 - Firenze (Italie) - Tél. 29.43.67

Se recommander
du « Balasse Magazine ».

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT 1968

LE montant annuel de l'abonnement est de **80 francs** pour la BELGIQUE et **100 francs** pour l'étranger.

ALLEMAGNE	DM 8	**FRANCE**	Fr. fr. 10
DANEMARK	Cour. d. 20	**GRANDE-BRETAGNE**	Sh. 17
ESPAGNE	Pes. 150	**ITALIE**	Lires 1.250
ETATS-UNIS	$ 2	**SUISSE**	Fr. s. 8

A. **NOS AMIS FRANÇAIS** peuvent régler le coût de leur abonnement par versement au **compte n° 42.179 G près la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris (IX°).**

Nous acceptons les coupons-réponse internationaux, mandats, chèques bancaires ou **TIMBRES NEUFS, EN COURS.**

B. **TO OUR ENGLISH SUBSCRIBERS.** — We have the pleasure to inform our English subscribers that they may pay their subscription by account of **Willy BALASSE, No. 6020.43** by **WESTMINSTER BANK LTD. - STAG PLACE BRANCH - LONDON S. W. I.**

C. **A NOS AMIS BELGES.** — Nous prions nos fidèles abonnés de bien vouloir effectuer le versement du montant de leur abonnement pour 1968 **à notre C. C. P. n° 1814.20.**

A défaut de ce versement, nous nous verrons contraints de suspendre l'envoi de la revue.

LES ABONNES DU

BALASSE MAGAZINE

sont toujours **à la pointe de l'actualité** et profitent d'**avantages appréciables,** notamment :

5 % de ristourne sur **toutes les offres spéciales WILLY BALASSE.**

10 % de ristourne sur **catalogues, prix courants, albums et accessoires.**

PUBLICATION des principaux prix atteints dans les ventes aux enchères Willy BALASSE, etc., etc.

LE GRAND SUCCES DES VENTES

WILLY BALASSE

Le lot n° 358 de la **948e VENTE PUBLIQUE** a atteint le prix de **172.500 francs belges** (frais inclus)

ABONNEMENT ANNUEL : 80 FB - ETRANGER : 100 FB

L'ÉVÉNEMENT DU PRINTEMPS 1968 !

La 14e vente internationale **Schwenn**

TOUT vendeur important de timbres-poste connaît les extraordinaires résultats des ventes
SCHWENN

TOUTE personne confiant du matériel pour la vente n'ignore pas les grands avantages qui lui sont accordés en cas de réalisation par les ventes
SCHWENN

Qu'est-ce qui vous empêche de charger
SCHWENN
de réaliser votre collection au prix le plus élevé ?

Vous pouvez envoyer votre matériel à
SCHWENN
jusqu'à la mi-décembre.

Des avances pour des envois importants sont consenties par
SCHWENN
pour n'importe quel montant et en toutes monnaies.

Si vous avez des problèmes, adressez-vous à la plus grande organisation de ventes publiques d'Europe :

H. C. SCHWENN - 6 Frankfurt/M. Neckarstr. 9 - Postf. 16707 - Tel. 25.20.10
H. C. SCHWENN AG - CH - 8000 - Zürich - Bahnhofstrasse 73 - Tel. 27.57.72

N° 175 BIMESTRIEL LE N° : F.B. 20 DÉCEMBRE 1967

BALASSE MAGAZINE

LES PLUS HAUTES DISTINCTIONS AUX EXPOSITIONS NOTAMMENT VERMEIL A « WIPA » 1965

SOMMAIRE :

	Pages.
Les tarifs postaux de Belgique, par le Dr Jacques STIBBE	236
Tentatives de correspondance de la province vers Paris en 1870-1871, par le Dr FROMAIGEAT	240
Les oblitérations « Journaux », par Jean VILAIN	243
Les bureaux de poste anglais à l'étranger, par André BOLLEN	244
Tribune libre :	
Lettre ouverte à M. Georges-E. Jacob, par Jean VAN NOTEN	247
Réponse de M. Jacob à M. Van Noten	248
Au fil des jours, par Willy BALASSE	249
Les placements, par Fernand BAUDHUIN	249
Derniers échos sur la « British Week »	249
La Société philatélique belge reçoit	250
Assemblée générale de l'Académie de Philatélie de Belgique du 18 novembre 1967	250
La haute tenue des timbres de Belgique sur le marché international, par le Dr R. de WASSERMAN	251
Bibliographie, par Charles JONCKER	254
« Le Tour du Monde » :	
Ici la France..., par Didier DARTEYRE	256
Ici l'Italie, par le Dr Enzo DIENA	259

Planches illustrées : 222, 223, 226, 227, 230, 231.

La reproduction des articles est strictement interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

ABONNEMENT ANNUEL (Timbres neufs en cours acceptés)

Belgique, Luxembourg, ex-Congo Belge	fr. b.	80			
Allemagne	D.M.	8	Grande-Bretagne	sh.	17
Brésil	cr.	120	Italie	l.	1.250
Canada	$	2	Norvège	cour. norv.	20
Danemark	cour. dan.	20	Pays-Bas	fl.	7
Espagne	pes.	150	Portugal	esc.	60
Etats-Unis d'Amérique	$	2	Suède	cour. suéd.	14
France	F. F.	10	Suisse	fr. s.	8
			Etranger	fr. b.	100

TARIF DE PUBLICITÉ :

La page entière	fr. b.	5.000	La page couv. (II ou III)	fr. b.	6.000
La 1/2 page		2.800	La première page avant texte		6.000
Le 1/3 de page		1.900	La page face au sommaire		5.500
Le 1/4 de page		1.500	La page couverture (IV)		8.000

Demandez notre tarif de publicité en 3 langues

REMISE POUR 3 INSERTIONS : 10 % - POUR 6 INSERTIONS : 20 %

DIRECTEUR, RÉDACTEUR EN CHEF : WILLY BALASSE

Membre de l' « Union de la Presse Périodique Belge »

Secrétaire de rédaction : Hélène Corbisier de Méaultsart

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 43a, 45 et 45a, rue du Midi— BRUXELLES 1

Compte Chèques Postaux 1814.20 (Bruxelles) - Téléphone 13.29.51/52 - Reg. du Commerce de Bruxelles 4141

Le Balasse Magazine

PRÉSENTE A TOUS SES LECTEURS ET COLLABORATEURS
SES VŒUX LES MEILLEURS POUR L'ANNÉE 1968

LES TARIFS POSTAUX DE BELGIQUE

Service intérieur de 1830 à 1914

par le Dr Jacques STIBBE (suite) (*).

IV. - Le 1er juillet 1849 (suite)

LES TIMBRES-POSTE

LES premiers timbres belges ont été longuement étudiés, sous tous leurs aspects, par de savants auteurs. Un détail semble cependant avoir été légèrement négligé dont je m'occuperai exclusivement : à quoi servaient-ils ?

A. - Service intérieur avant le 1er juin 1864.

Les timbres-poste étaient réservés à l'affranchissement des lettres ordinaires (1).
Cet affranchissement devait obligatoirement être effectué en timbres-poste. Les ports perçus en espèces au guichet étaient représentés par des timbres que l'employé collait sur la lettre, et nous venons d'expliquer que le cachet P D signalait cette intervention.
Les lettres chargées et recommandées ne pouvaient être affranchies en timbres-poste. Le paiement du port, obligatoire au départ, devait se faire en numéraire.
Les timbres n'étaient pas valables pour affranchir les journaux et les imprimés. Nous étudierons, plus tard, les modalités d'emploi des timbres spéciaux émis en 1861 ainsi que le mode d'affranchissement des échantillons, des papiers d'affaire et des cartes postales lors de leur introduction dans le système postal belge.

B. - Service international avant le 1er juin 1864.

Les timbres ne pouvaient affranchir les lettres à destination de l'étranger.
Cependant, au fur et à mesure de la conclusion de nouvelles conventions de poste avec des pays étrangers, l'emploi des timbres fut autorisé pour affranchir les lettres ordinaires à destination de ces pays.
Nous en donnons la liste limitative avec la date de mise en application des conventions, le tarif de l'époque et la limite de poids du port simple :

France	1er octobre 1849	20 ou 40 centimes par 7 1/2 g (a)
Grande-Bretagne	15 février 1850	60 centimes par 7 1/2 g
Luxembourg	1er avril 1850	20 ou 30 centimes par 10 g (a)
Suisse	1er juillet 1850	40 centimes par 7 1/2 g
Sardaigne	1er avril 1851	60 centimes par 7 1/2 g
Pays-Bas	1er avril 1852	20 ou 40 centimes par 15 g (a)
Union austro-allemande et Tour-et-Taxis	1er avril 1852	20 à 60 centimes par 15 g (b)
Etats-Unis	1er mars 1860	1,40 franc par 15 g
Espagne	1er août 1861	60 centimes par 7 1/2 g
Portugal	1er janvier 1862	1 franc par 7 1/2 g

(a) : port réduit pour le rayon local.
(b) : taxe variable à la distance.

Le public seul avait la faculté d'affranchir les lettres pour ces pays au moyen de timbres-poste. Au guichet, l'employé devait encaisser le port en argent et ne pouvait appliquer les timbres correspondants que sur la demande expresse de l'expéditeur. Dans ce cas il appliquait immédiatement le cachet P D sur la lettre et, plus tard, indiquait, en outre, au verso, le chiffre de la taxe perçue (ordre de service du 12 mai 1860) pour signaler son intervention.
Le port des lettres chargées devait être acquitté en espèce. Il en était de même pour les lettres ordinaires en transit par les pays mentionnés ci-dessus vers d'autres pays.

(*) Voir « Balasse Magazine », nos 171, 173 et 174.
(1) La lettre ordinaire est une lettre qui n'est ni chargée ni recommandée.
La lettre simple, par opposition à la lettre pesante, est une lettre qui ne dépasse pas la limite de poids fixée pour le port simple (moins de 16 g en 1830, moins de 10 g en 1836, 10 g en 1849, 15 g en 1868, 20 g en 1909, en service intérieur).

Le port était le même pour la lettre affranchie et la lettre non affranchie; si les timbres étaient insuffisants pour acquitter la totalité du port, ils étaient perdus pour l'envoyeur et la lettre était considérée comme non affranchie.
On ne saisit absolument pas les raisons qui poussèrent l'Administration à mettre tout en œuvre pour détourner le public d'user de timbres dans le service international.
On assiste, cependant, à partir de 1857, à un renversement de cette politique. La lettre affranchie coûte moins cher que la lettre non affranchie (Grande-Bretagne, le 1er octobre 57; France, le 1er avril 58; Espagne, le 1er août 61; Prusse et Suisse, le 1er juillet 63; Sardaigne, le 1er octobre 63). En même temps, la lettre insuffisamment affranchie est taxée comme lettre non affranchie, mais la valeur des timbres employés est déduite de la somme à payer par le destinataire. A partir du 1er avril 1858, les timbres peuvent être utilisés pour les lettres expédiées en transit par la France.
Une décision ministérielle, datée du 11 novembre 1856, vaut la peine d'être rapportée : les lettres ordinaires pour toutes destinations (l'Espagne et le Portugal excepté) trouvées dans les boîtes revêtues de timbres représentant le prix du port déterminé par les tarifs sont considérées comme valablement affranchies. La difficulté pour le public, de calculer le port des lettres pour les contrées lointaines, rendit ce cas fort exceptionnel. L'exception signalée pour l'Espagne et le Portugal n'étonnera que ceux qui ignorent que les lettres pour ces pays devaient être expédiées en port dû.
Les lettres envoyées outre-mer par des navires de commerce subissaient le port intérieur belge plus la taxe de mer; elles pouvaient donc, dès l'origine, être affranchies en timbres; mais comme l'affranchissement était obligatoire, elles étaient envoyées au rebut en cas d'insuffisance. Il en était de même des lettres dont le port ne devait être acquitté, d'après les conventions postales, que jusqu'à la frontière belge de sortie (Indes néerlandaises, par exemple).

C. - Le 1er juin 1864.

Le 1er juin 1864 a lieu une réforme de la comptabilité postale. On supprime toutes les écritures relatives au port des lettres, ordinaires ou chargées, pour l'intérieur et pour l'étranger. Toutes les taxes encaissées au guichet sont représentées par des timbres-poste appliqués sur les lettres. Il n'existe, dorénavant, plus de lettres affranchies dépourvues de timbres. Les lettres avec valeur déclarée, de 1868 à 1870, formeront la seule exception à cette règle désormais générale.
Les formalités prévues pour distinguer la lettre affranchie au guichet sont maintenues. Cette simple mesure comptable marque une date importante pour la philatélie. Les lettres pour l'outre-mer, dont la taxe est élevée, sont maintenant revêtues de timbres et vont faire les délices des collectionneurs fortunés.
La pénurie de grosses valeurs se fait immédiatement sentir et l'année suivante paraît le premier timbre belge de 1 franc.

V. - LA PERIODE DE 1849 A 1968

DE 1849 à 1868, il apparaît peu de changement dans l'organisation du service des postes qui se limite au transport des lettres ordinaires et chargées, des journaux et des imprimés ainsi que des mandats-poste. La création de timbres pour imprimés et le rétablissement d'une modération de port des échantillons seront les seules nouveautés pendant cette période.
La loi de 1868 apportera de nombreuses innovations qui étofferont singulièrement le rôle de la poste.

LES TIMBRES POUR IMPRIMES

JUSQU'AU 1er JUIN 1861, le port des imprimés et des journaux devait obligatoirement être payé en espèces, les timbres créés en 1849 étant réservés à l'affranchissement des lettres.
Un arrêté royal du 23 mars 1861 décide : « Il sera créé des timbres de 1 centime pour l'affranchissement des journaux et imprimés ». Ce texte est clair et montre sans équivoque que le nouveau timbre, émis le 1er juin, n'était pas valable pour les lettres. Cependant, certains bureaux tolérèrent, sans les taxer, la circulation de plis portant 10 ou 20 timbres de 1 centime. Pour lever les doutes qui avaient surgis, l'Administration estima nécessaire d'envoyer aux bureaux de poste un ordre spécial, daté du 17 juillet 1861, rappelant : 1° que les timbres de 10, 20 et 40 centimes pouvaient être employés pour l'affranchissement des journaux et imprimés (ce qui n'était spécifié nulle part), et 2° que les timbres de 1 centime ne pouvaient être affectés à l'affranchissement des lettres.

En 1861, les imprimés et journaux trouvés insuffisamment affranchis dans les boîtes étaient retenus au bureau de départ. Si, par erreur, le bureau d'origine les expédiait, ils étaient distribués sans frais au destinataire, tandis que l'employé en faute devait payer le prix d'une lettre non affranchie.

Il en était de même lorsque les journaux et les imprimés ne réunissaient pas les conditions nécessaires pour être admis au bénéfice de la modération de port (mode de fermeture ou écriture à la main).

A partir du 10 novembre 1864, les imprimés insuffisamment affranchis, ou ne remplissant pas les conditions voulues, étaient expédiés, mais le destinataire devait payer pour eux le port d'une lettre non affranchie, sous déduction de la valeur des timbres employés, avec forcement au décime supérieur en cas de fraction. Le motif de la taxation était énoncé en tête de l'adresse.

A l'origine, l'apposition des timbres incombait uniquement à l'expéditeur à qui il était toujours loisible de payer le port en espèce. La réforme comptable du 1er juin 1864 qui oblige l'affranchissement de toutes les lettres au moyen de timbres-poste, ne s'applique pas aux journaux et aux imprimés mais l'Administration invitait ses agents à chercher à répandre l'usage des timbres dans le public; sans user toutefois d'aucune espèce de contrainte, précise l'Instruction.

Les bureaux d'importance secondaire et, notamment, ceux qui n'expédient pas en moyenne plus de 50 journaux et imprimés par jour, doivent obligatoirement opérer tous leurs affranchissements en timbres-poste.

Le 1er juillet 1875, l'affranchissement en timbres de tous les journaux et imprimés est rendu obligatoire, sauf pour les journaux servis par abonnement-poste.

Les journaux et imprimés devaient être expédiés sous bande mobile portant l'adresse du destinataire. Depuis le 20 novembre 1864, cette bande peut être remplacée par une ficelle non croisée; dans ce cas, l'adresse et les timbres sont appliqués sur une des faces externes. Enfin, le 12 avril 1867, les circulaires et les prospectus imprimés sur papier-carte et non pliés peuvent être expédiés sans lien. Si la carte est pliée, ficelle ou bande demeure nécessaire; et si la carte est sous bande, l'adresse doit être inscrite sur celle-ci.

LES timbres d'une valeur inférieure à 10 centimes des émissions de 1866 et 1869 ne pouvaient affranchir les lettres et on leur réserva un dessin spécial afin de les distinguer. Le 1er janvier 1871, les timbres de 5 centimes furent rendus valables pour affranchir les lettres et les cartes postales. L'arrêté ministériel du 31 août 1873 rendit les timbres de 1, 2 et 8 centimes valables à tous usages.

L'annulation des timbres appliqués sur les journaux et imprimés devait se faire au moyen du cachet à date du bureau de départ, à l'exclusion du cachet d'oblitération à numéro. Toutefois, les facteurs ruraux appliquaient leur cachet d'oblitération muet à barres sur les timbres des journaux et imprimés recueillis et distribuables au cours de la même tournée.

L'affranchissement en timbres-poste rendait inutile l'indication au dos du montant de la taxe acquittée et l'application de la griffe « PP » qui étaient de rigueur sur les imprimés et journaux dont le port était payé en numéraire.

LES ECHANTILLONS

SUPPRIMES en 1849, lors de la réforme postale, les échantillons réapparurent le 1er octobre 1864 par la loi du 14 septembre 1864.
La taxe est fixée à 10 centimes par 100 g avec maximum de 300 g, sans égard à la distance.

Les échantillons doivent être sans valeur marchande, conditionnés de manière à être facilement vérifié, et ne contenir aucune écriture à la main. Ils ne peuvent dépasser 30 cm de longueur.

Si une de ces conditions n'est pas remplie, ils sont soumis au tarif des lettres. La présence d'écriture à la main dans un paquet d'échantillons est susceptible d'une amende de 50 à 200 francs.

C'est la première loi postale belge qui menace le public d'une amende chiffrée. Les lois suivantes en seront truffées; heureusement, l'exposition au carcan et l'apposition au fer rouge sont supprimés de notre Code pénal.

L'affranchissement des échantillons doit se faire en timbres-poste de 10 centimes au moins; l'usage des timbres de 5 centimes sera autorisé le 1er janvier 1871, ceux de 1, 2 et 8 centimes, le 31 août 1873.
Les échantillons non affranchis sont soumis à la taxe des lettres. Les échantillons insuffisamment affranchis sont soumis à la taxe double des échantillons, diminuée de la valeur des timbres appliqués, forcée au décime supérieur en cas de fraction.
Les échantillons sont traités comme les lettres :
1° Pour l'indication du poids en grammes et du nombre de ports, à l'angle supérieur gauche de l'adresse pour ceux qui pèsent plus de 100 g;
2° Pour l'apposition du cachet « affranchissement insuffisant », le cas échéant.
Ils sont traités comme les imprimés pour l'annulation des timbres-poste par le cachet à date du bureau de départ et non par le cachet oblitérant à numéro.
Le tarif des échantillons sera modifié le 1er juillet 1875.

VOIE DE MER

LES capitaines des navires de commerce touchant un port belge étaient tenus de remettre au bureau de poste du lieu de débarquement le courrier qu'ils transportaient. Ils touchaient une prime de 2 décimes par lettre ou par paquet d'imprimés et d'échantillons. Cette dernière prime était trop élevée pour les objets de faible poids. D'autre part, les capitaines étaient obligés d'emporter le courrier destiné aux pays vers lesquels ils appareillaient; mais ils ne percevaient aucune indemnité de ce chef alors que le public payait la taxe de mer au départ aussi bien qu'à l'arrivée. Un arrêté royal du 27 août 1867, mis en application le 1er septembre suivant, établit une situation plus conforme à l'équité :
1° La prime à payer au capitaine est fixée à 5 centimes par 40 g pour les paquets ne contenant que des échantillons, journaux et imprimés;
2° Les correspondances remises au capitaine des navires quittant les ports belges donnent lieu aux mêmes primes qu'à l'arrivée, à savoir 2 décimes pour les lettres et 5 centimes par 40 g pour les paquets.

LA taxe à percevoir du public en Belgique se compose du port intérieur plus la taxe de mer.
Pour les lettres, au départ ou à l'arrivée :

Taxe interne	10 ou 20 centimes par port simple (1)
Taxe de mer	20 centimes par port simple

Pour les échantillons :

Au départ :	taxe interne	10 centimes par 100 g
	taxe de mer	5 centimes par 40 g
A l'arrivée :	taxe interne	taxe des lettres
	taxe de mer	5 centimes par 40 g

Pour les journaux et imprimés :

Au départ :	taxe interne	1 centime par feuille ou numéro
	taxe de mer	5 centimes par 40 g
A l'arrivée :	taxe interne	5 centimes par feuille ou numéro
	taxe de mer	5 centimes par 40 g

CES primes seront confirmées par l'arrêté royal du 12 octobre 1879. Nous en reparlerons.

Les collections confiées à la
GRANDE ORGANISATION INTERNATIONALE WILLY BALASSE
sont loties, décrites et cotées avec un maximum de rapidité d'exécution ne dépassant pas six semaines.
PROCHAINES VENTES EN 1968 : 10 AU 17 FÉVRIER - 20 AU 27 AVRIL
5 AU 15 JUIN

(1) Port de 10 ou 20 centimes, selon que le lieu d'origine ou de destination est à 30 km ou au-delà du port; progression de poids de 1849 : 10 g = 1 port, 20 g = 2 ports; 40 g = 4 ports, etc.

Tentatives de correspondance de la province vers Paris en 1870-1871 (1)

par le Dr FROMAIGEAT, secrétaire général de l'Académie de Philatélie.

QUE les lecteurs de ce Magazine ne m'en veuillent pas, mais pour être à peu près complet, il me faut revenir une fois encore sur la poste pendant la guerre de 1870-1871.

Dans un précédent article j'ai évoqué certains essais, dont plusieurs... disons bizarres. Mais il en est deux qui reçurent l'un et l'autre un début d'exécution : la voie aérienne et les boules de Moulins.

Je passe pour commencer la parole à **Tissandier** parti de Paris par le **Céleste** :

« Quel pouvait être le désir le plus ardent d'un Parisien sorti de Paris au-dessus des nuages ? C'était de revenir par le même chemin. On avait organisé à Tours une commission scientifique chargée d'examiner, d'étudier la possibilité de semblables projets; aussi les trois aéronautes qui m'ont précédé et moi, nous sommes immédiatement appelés à donner notre avis à ce sujet. **MM. Marié Davy** de l'Observatoire et **Serret** de l'Institut se joignent à nous. »

(Les trois premiers aéronautes étaient, je le rappelle, **Duruof, Mangin, Louis Godard** père.)

On remplirait un gros livre avec toutes les « inventions » soumises à la commission. C'est par centaines qu'on trouve des propositions comme celle consistant à atteler deux mille pigeons à un ballon, ou à faire revenir sur Paris un convoi de cent mille montgolfières portant cent mille bêtes à cornes, sans parler des différentes sortes de voilures, etc.

Le plan consistait, « dans toute sa simplicité », dit Taillandier, à envoyer des ballons et des aéronautes à Orléans, à Chartres, à Evreux, à Dreux, à Rouen, à Amiens, etc., en un mot dans toutes les villes non occupées par les Prussiens et où le gaz d'éclairage ne faisait pas défaut. Chacun des aéronautes muni d'une boussole devait observer les nuages au moyen d'une glace horizontale fixe sur laquelle on avait tracé une ligne se dirigeant au centre de Paris. Il devait alors, si les nuages lui semblaient suivre une direction favorable, gonfler son ballon à la hâte et partir. Il était même prévu que s'il ne passait pas dans la ligne des forts il devait continuer son voyage.

Il fut donc décidé de confectionner des ballons non pas en coton comme ceux de Paris mais en soie, afin d'être plus résistants, et dès le 7 octobre on commença des essais; on chercha même à quelle hauteur minimum il fallait se trouver pour que les balles ne puissent percer l'étoffe.

L'administration va dès lors installer, le 15 octobre, au bureau des télégraphes de Tours une vaste boîte portant l'inscription optimiste « Lettres pour Paris, par ballon monté ». C'est ce qui explique qu'il n'est pas rare de trouver des lettres de province, adressées à Paris, portant la suscription « par ballon monté ».

La première tentative se fit de Chartres le 20 octobre, au moment où les Prussiens allaient occuper la ville, à l'aide du ballon le « Jean Bart » venu de Paris. La tempête qui soufflait endommagea le ballon qu'on eût bien du mal à sauver. Puis on emmena le « Jean Bart » à Rouen. Le 7 novembre, le vent semblant favorable, les frères Tissandier partirent avec près de 300 kg de courrier dans la nacelle. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres; au bout de trois heures de navigation dans un épais brouillard les aéronautes s'aperçurent que le vent ne les emportait pas dans la direction désirée et furent obligés d'atterrir près de Romilly-sur-Andelle.

Le lendemain, le vent leur paraissant favorable, ils repartirent. Mais les mêmes variations des courants aériens les poussèrent vers la mer et ils descendirent... sur la Seine où des mariniers halèrent leur ballon à la rive.

L'administration avait publié des avis les 15, 24 et 27 octobre prévenant les provinciaux de ces tentatives. Les lettres devaient être adressées sous enveloppes affranchies à la préfecture de Tours. Bien entendu, il était prévu qu'elles devaient être, comme celles venant de Paris, écrites sur papier pelure et de petit format.

---

(1) Voir « Balasse Magazine », nº 173.

Par la suite, **De Fonvielle** se proposa d'essayer le retour en janvier 1871; les lettres furent alors centralisées à Lille à l'adresse de **M. Bunelle.** Elles ne purent partir que bien après l'armistice et ont reçu en général des cachets de Lille des 23, 24 et 25 février 1871. On a signalé des lettres portant une estampille bleue, représentant un ballon et deux drapeaux avec le nom de **Jules Duruof,** à peine plus grande qu'une oblitération postale. Peut-être est-ce une tentative personnelle de retour à Paris, mais je n'ai trouvé aucun document la concernant.

Evidemment, il était présomptueux et même utopique de pouvoir penser qu'un ballon aurait une chance de se poser à Paris. Les notions d'aérostation, de météorologie et de navigation aérienne n'étaient qu'à leurs balbutiements, et quand on voit, selon l'altitude, combien la direction des courants aériens peut être différente, on s'étonne que les aérostiers de l'époque aient pu supposer un instant qu'ils avaient une chance de réussite. Il aurait fallu pour cela que l'on puisse diriger, même partiellement, la marche de l'aérostat.

Une tentative fut faite au départ de Paris, le 9 janvier 1871 sur le ballon « Le Duquesne ». On avait adapté à la nacelle deux hélices que devaient actionner les passagers afin de modifier la marche du ballon. Mais la forme sphérique de l'appareil le faisait tournoyer sur lui-même sans aucune action efficace sur sa direction. Les inventeurs de ballons dirigeables ont abondé tant à Paris qu'en province. Chacun s'est ingénié à trouver des voilures diverses et multiples, des plans inclinés à incidence variable, des hélices à des emplacements différents sans bien entendu pouvoir résoudre le problème. Seul **Dupuy de Lome** en avait entrevu la solution, mais son moteur à charbon était trop lourd et ce n'est qu'avec l'apparition du moteur à explosion qu'il réussira, plusieurs années plus tard, à rendre les ballons dirigeables.

Le second essai de liaison réalisé est connu sous le nom de « Boules de Moulins ». Il avait pour prétention d'utiliser la voie de la Seine, comme il avait été prévu pour d'autres tentatives. Les inventeurs **Robert, Delort** et **Vonoven** s'inspirèrent d'une méthode de contrebande qui était utilisée à la frontière franco-belge. Leur idée consistait à fabriquer une sphère en zinc, métal choisi parce que relativement peu oxydable. On en a d'ailleurs eu la preuve par la suite puisqu'une boule repêchée intacte en 1954 ne contenait pas d'eau.

Ces sphères de 14,5 cm comprenaient un compartiment cubique dans lequel se trouvaient les lettres; un emplacement était réservé au lest. Au pourtour on avait disposé 12 ailettes, également en zinc, qui avaient pour but d'utiliser la force du courant pour assurer l'avance de l'« agent » destiné à rouler sur le fond du fleuve (c'est ainsi que les boules sont désignées dans les rapports). Une ouverture était ménagée à une des extrémités pour pouvoir introduire les lettres et lester l'engin, puis était scellée au moment de l'envoi.

On fit les premiers essais dans la Bièvre; ils réussirent parfaitement. Mais le gros problème était celui de la récupération. Pour cela il fallait prévoir un vaste filet barrant le lit du fleuve et surtout en touchant le fond. Un premier filet fut accidentellement déchiré; un second, de 280 m de long sur 1 m de haut, possédant une « queue » de 12 m fût enfin amarré au fond de la Seine par un scaphandrier, un peu en aval de « Port à l'Anglais ». Le 1er décembre 1780 une canonnière remonta aussi haut qu'il était possible, à proximité des avant-postes prussiens, à la hauteur de Choisy-le-Roi. La boule lancée par **Rampont** lui-même fut retrouvée le lendemain matin dans la queue du filet.

Un traité fut alors conclu entre l'administration des Postes et les inventeurs. Signé le 6 décembre, il convenait que les lettres privées payeraient 1 franc pour 4 grammes; les dépêches-lettres photographiques étaient taxées de 0,25 fr. et les dépêches-réponses photographiques à 0,05 fr. l'une. Les dépêches politiques devaient être transmises gratuitement.

Dès le 7 décembre **Robert** et **Delort** partaient par le « Denis Papin », emportant bien entendu des « agents », en plus du courrier et des pigeons. Ils atterrirent près de La Ferté Bernard, d'où ils rejoignirent Le Mans puis Tours.

Assez mal accueillis d'abord, ils furent cependant entendus par **Steenackers,** directeur des Postes de la délégation de Tours. On les dirigea d'abord sur Bordeaux, puis sur Clermont-Ferrand où ils arrivèrent le 13 décembre. Le 16 décembre un télégramme de Steenackers leur interdit de continuer leur tentative. Ils retournèrent alors à Bordeaux et réussirent à faire admettre par Steenackers le bien-fondé de leur tentative; il leur fit signer une nouvelle convention. Les lettres d'un maximum de 4 grammes devaient

être préalablement affranchies à 1 fr. : 0,20 fr. pour l'administration et 0,80 fr. pour les inventeurs. Il devait leur être remis 0,40 fr. au dépôt des lettres entre leurs mains et 0,40 fr. à la réception de chaque lettre à Paris. Dans la première convention signée à Paris les inventeurs recevaient l'intégralité de l'affranchissement.

Toutes les dispositions officielles furent aussitôt affichées, le 25 décembre, dans les bureaux de province et le lieu choisi pour la centralisation du courrier fut Moulins; c'est la raison pour laquelle les missives qui nous sont parvenues portent l'adresse du correspondant parisien avec, au-dessous, « par Moulins-sur-Allier ». Mais ce maquignonnage de la délégation avait considérablement retardé le système puisque nous avons vu les inventeurs partir de Paris le 6 décembre et que le premier essai ne sera fait que le 4 janvier.

Bien entendu, malgré la somme de 1 fr., considérable pour l'époque, les missives commencèrent à affluer; mais comme le papier pelure n'était pas courant en province, elles pèsent parfois plus que le poids réglementaire. Elles furent cependant acceptées et acheminées.

Le 4 janvier donc on immergea quatre sphères à **Bray-sur-Seine.** Par la suite elles le furent à **Thomery** ou au pont de **Samois.** C'était chaque fois une expédition, car il fallait traverser les lignes prussiennes, se déguiser en paysan ou en marchand ambulant, et surtout camoufler les « agents ». Au total on immergea ainsi 55 boules contenant un total de plus 40.000 lettres.

Mais ne recevant aucun avis de réception de Paris, l'administration demanda au public de l'informer de toute arrivée de lettre de Paris, en réponse à une de Moulins. Nous savons que rien n'a été reçu pendant le siège.

Aussi, aux environs du 28 janvier, la direction des Postes décida-t-elle de ne plus remettre de lettres à Delort.

A Paris, **Vonoven** qui y était resté pour repêcher (?) les « agents », passait tout son temps auprès du filet de Port à l'Anglais. On se souvient que l'hiver fut un des plus rudes de l'histoire, et la glace s'amoncelant rompit le filet. On procéda à des recherches le long de la Seine pui s'avérèrent inutiles; on refit rapidement un autre filet, mais il était trop tard puisque l'armistice devait être signé le 28 janvier. Cette tentative se solda donc également par un échec complet puisqu'aucune boule ne fut repêchée pendant le siège. Il n'en reste pas moins vrai que la rigueur de l'hiver semble pour beaucoup dans cet échec; les Prussiens avaient bien tendu des filets à Melun, mais il ne semble pas qu'ils aient barré le fond du fleuve. De toutes façons, s'ils avaient repêché des boules, ils auraient été heureux de le faire savoir.

Les lettres ne portant pas de timbre mais la griffe PP et la mention à la plume « reçu un franc » sont régulières, puisque beaucoup de bureaux étaient plus ou moins démunis de vignettes. Par contre certaines lettres officielles portent une griffe de franchise, conformément à la convention passée. Comme la somme de un franc représentait un débours élevé, que les Français sont resquilleurs, par définition, on trouve des lettres-gigognes contenant une ou plusieurs missives sur pelure fine destinées à d'autres correspondants parisiens.

On peut rencontrer tous les timbres existants alors pour former l'affranchissement à 1 fr. Il en existe même, venant de l'étranger avec affranchissement mixte (France-Belgique en particulier).

Il faut signaler que le service ayant été interrompu avant que le public en ait été avisé, les dernières lettres ont été acheminées sur Paris aussitôt, tôt après l'autorisation des armées d'occupation, c'est-à-dire à partir du 14 février. Les lettres portant un cachet d'arrivée de février 1871 n'ont donc pas été acheminées par les boules mais par voie terrestre normale. Les premières arrivèrent cependant clandestinement cachées à l'intérieur d'un sac de riz et portent un cachet de Paris du 12 février.

La première boule repêchée le fut aux **Andelys** le 6 mars; puis le 26 on en retrouve une à **Quillebœuf.** On apposa sur les missives de cette dernière une griffe spéciale « Trouvée dans une boîte échouée sur les bords de la Seine à Quillebœuf (Eure) le 26 mars 1871 ».

Une boule semble avoir été recueillie dans Paris pendant la période de la Commune car des lettres portent le cachet de Paris du 15 mai 1871.

Puis, ensuite une boule recueillie à **Ponthierry** n'a pas parcouru un bien long chemin. Il y eut toute une série de repêchages dont les lieux sont souvent inconnus. Beaucoup de ces boules furent retrouvées en amont de Paris, ce qui montre que la réussite, de toutes façons, était imparfaite.

Les inondations de 1910 permirent d'en récupérer deux; par la suite huit ou neuf ont encore été retrouvées et la dernière découverte remonte à 1956. L'état de conservation des plis est très variable; en effet, si certaines boules sont restées parfaitement étanches, d'autres ont pris une certaine quantité d'eau et les lettres ont leur affranchissement plus ou moins décollé et toujours défraîchi. L'écriture est également délavée.
Les plis distribués, c'est-à-dire portant un cachet d'arrivée, sont plus rares que ceux n'en portant pas. La dernière boule dont les lettres ont été distribuées semble être celle qui a été repêchée à Choisy-le-Roi et dont les oblitérations sont du 18 avril 1882 sous enveloppes officielles.

LES OBLITERATIONS « JOURNAUX »

COMPLEMENT A L'ETUDE DES TIMBRES DE BELGIQUE

par Jean VILAIN

LE Catalogue spécial **Willy Balasse** mentionne à la page 192 de l'édition 1949, au sujet de ces oblitérations :

« Fin 1893, on adopte à Bruxelles, pour les paquets de journaux déposés au bureau par les éditeurs, un cachet elliptique simple, allongé dans le sens horizontal, et portant les indications « Bruxelles - Journaux » et la date, d'abord en français, puis à partir de 1910, dans les deux langues. »

Il intéressera peut-être les collectionneurs d'avoir quelques informations complémentaires.

En classant ma collection d'oblitérations, j'ai noté les variantes comme suit :

1. Cachet unilingue français : se rencontre sur les émissions de 1884, 1893, 1894 (Expo. Anvers) et 1905 (fig. 1).

2. Cachet unilingue français, avec millésime bloqué : sur émission de 1893 (fig. 2). Néanmoins je possède un n° 46 (10 c. rose sur azuré) oblitéré au moyen de ce dernier cachet avec millésime bloqué (fig. 3).

3. Cachet bilingue flamand-français : sur émissions de 1907, 1912, 1915 et 1919 (fig. 4).

4. Cachet bilingue flamand-français avec jour bloqué : sur émission de 1907 (fig. 5).

5. Cachet bilingue français-flamand : émissions de 1915, 1919, 1921 et 1922 (fig. 6).

Je n'ai plus rencontré cette oblitération « journaux » sur les émissions postérieures à celle dite du type « **Houyoux** ». Qu'en pensent les lecteurs du « Balasse Magazine » ?

LES SALLES DE VENTE

Willy Balasse

lieu de rendez-vous des plus grands acheteurs connus, occupent, **au cœur de Bruxelles,** à quelques heures des principaux centres philatéliques étrangers, une situation privilégiée.

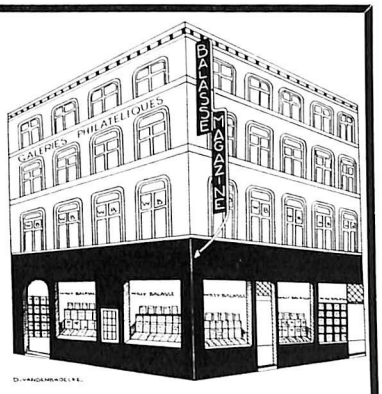

Les bureaux de poste anglais à l'étranger

par André BOLLEN, membre de la « Royal Philatelic Society ».

L'ESSOR des bureaux de poste anglais en pays étrangers est intimement lié à sa prestigieuse force maritime au XIXe siècle.

Vers l'époque qui nous intéresse, aux environs de 1840, 4 grandes entreprises maritimes vont donner à la Grande-Bretagne ses moyens de communication rapides avec les autres continents : 4 grandes lignes maritimes à vapeur qui se partageront les océans :

La **Cunard Line,** vers l'Amérique du Nord;

La **Peninsular and Oriental Steam Navigation Company,** vers l'Espagne, la Méditerranée et, plus tard, l'Orient;

La **Pacific Steam Navigation Company,** sur la côte pacifique de l'Amérique latine;

Et surtout la **Royal Mail Steam Packet Company.**

CETTE dernière société, fondée en 1841 par un Ecossais, James MacQueen, desservit tous les ports des Caraïbes et les ports en pays étrangers aux côtes atlantiques de l'Amérique centrale et latine : Guyanne britannique, Mexique et les ports méridionaux des Etats-Unis. Par la jonction **Chagres-Panama,** la traversée de l'isthme de Panama était assurée et le service de la **Royal Mail** établissait la laison avec celui de la **Pacific Steam.**

La **Royal Mail** et la **Cunard Line** avaient, en effet, inauguré, en 1841, les premiers services réguliers de paquebots à vapeur dans le monde et rendaient ainsi des services d'une importance capitale au commerce anglais. Ce maintien de moyens de communications réguliers et rapides était subventionné par les Postes anglaises qui, en contrepartie, avaient fixé un niveau relativement élevé des tarifs postaux.

Les consuls et vice-consuls anglais dans les différents ports étaient généralement des hommes d'affaires et souvent agents des lignes de paquebots desservant leur port. Ils étaient aussi les personnes indiquées pour être nommé agent de la Poste anglaise.

A l'occasion de l'ouverture de services réguliers de paquebots à vapeur, les divers bureaux de poste dans les ports d'escale reçoivent leurs premiers cachets postaux (fin 1841) : des cachets à date à double cercle, et des cachets de port payé : les « crowned circles » ou cercles couronnés (fig. 1, pour le bureau de **Vera-Cruz,** au Mexique).

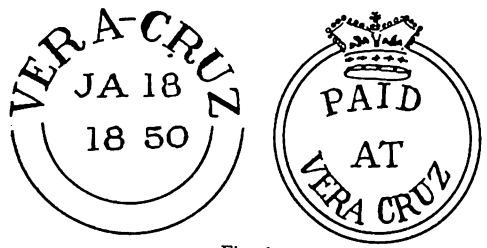

Fig. 1.

Les timbres-poste sont introduits dans les bureaux aux Amériques en 1858 : la Jamaïque avec ses 51 bureaux, les autres îles des Caraïbes dépendantes de la Grande-Bretagne (Antigua, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, etc.), Belize en Honduras britannique et la Guyane britannique. La première année, les timbres-poste n'étaient valables que pour le paiement du port des lettres par voie maritime pour la Grande-Bretagne; à partir de 1859, ils pouvaient aussi servir pour le port intérieur (Jamaïque) et inter-insulaire. Des cachets oblitérants sont livrés en même temps. Ils ont le type des cachets en usage en Grande-Bretagne à la même époque : des cachets à numéro de forme ovale, avec 3 fines barres au-dessus et en dessous du numéro du bureau (fig. 2, « B 32 », Buenos-Aires en Argentine). Pour la plupart des bureaux à l'étranger ce numéro est formé, non pas de 3 chiffres comme en Grande-Bretagne, mais par une lettre suivie de 2 chiffres : la longue liste en est ouverte par le « A 01 » de Kingston, la capitale de la Jamaïque.

Fig. 2.

LES bureaux consulaires en Amérique latine et Amérique centrale reçoivent leurs premiers timbres et cachets oblitérants peu d'années après, le premier en 1860, Buenos-Aires, en Argentine.

Toute la gamme des timbres anglais émis dans les années 1857-1880 est livrée aux bureaux à l'étranger, suivant l'importance de leur trafic postal : du mini-timbre

de 1/2 penny de 1870 (Yvert 49) à la livre brune-violette de 1878 (Yvert 42, pour le bureau de Valparaiso au Chili, uniquement), y compris les valeurs rares de 8 pence 9 pence, 10 pence et le 2 shilling brun.

La forme des oblitérations fournies suit l'évolution des cachets métropolitains.

Les premiers, comme nous l'avons indiqué plus haut, sont du type d'ovale horizontale, à 3 fines barres au-dessus et en dessous du numéro du bureau (fig. 2). Tous les bureaux ouverts avant 1863 reçoivent ce type de cachet.

Les cachets fournis ultérieurement sont du type général suivant :

Type 2. — Cachet ovale horizontal à 3 barres lourdes. A partir de 1864-1865 (fig. 3 pour le « C 59 » de Jacmel, Haïti, et fig. 4 pour le « C 56 » de Carthagène, en Colombie).

Fig. 3.

Fig. 4.

Type 3. — Cachet ovale vertical à 4 barres lourdes. A partir de 1865-1866 (fig. 5 « C 57 » de Greytown, au Nicaragua, et fig. 6 pour Carthagène, en Colombie, l'erreur du numéro de bureau « C 65 »).

Fig. 5.

Fig. 6.

Type 4. — Cachet ovale vertical, à 3 barres lourdes. A partir de 1872 seulement (fig. 7 « F 83 » d'Arroyo, sur l'île de Porto-Rico).

Ces cachets ont parfois remplacé les types antérieurs, mais plus souvent étaient fournis en supplément aux bureaux dont le trafic avait augmenté et ainsi servaient, ensemble, avec les types antérieurs.

Plusieurs bureaux importants ont reçu ces cachets en deux exécutions : en « single » : le cachet à barres seul, et en « duplex » : cachet à date à gauche et cachet à barres à droite formant un seul cachet « double » (fig. 8 pour le cachet d'Alexandrie, en Egypte, « B 01 » à 5 barres, dont nous reparlerons plus loin). Les types de cachet 1, 3 et 4 existent dans ces deux exécutions pour la plupart des bureaux importants.

Fig. 7.

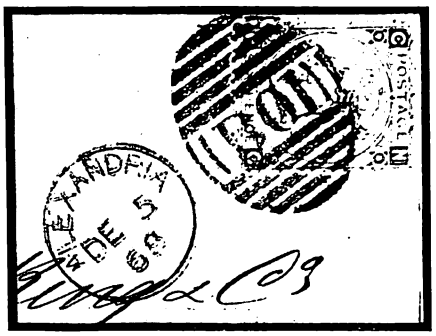

Fig. 8.

Beaucoup de cachets à barres, à première vue identiques, accusent cependant, à l'examen minutieux, de petites différences de détails, souvent dans la forme des chiffres. La raison en est que les grands bureaux recevaient leurs cachets en deux copies, théoriquement identiques, mais recelant souvent de petites différences de détails étant, pour la plupart, gravés à la main. A notre connaissance, rien n'a encore été publié à ce sujet mais, pour une vue d'ensemble, ceci nous mènerait malheureusement trop loin.

LE cachet à date qu'on retrouve parfois comme oblitération provient généralement d'une frappe partielle d'un cachet duplex ». Les seules exceptions, c'est-à-dire les bureaux qui, pendant une certaine période, avaient l'habitude d'oblitérer les timbres avec leur cachet à date, proviennent des bureaux de Greytown, au Nicaragua, Arica au Pérou, et Ciudad Bolivar et La Guayra, les deux bureaux au Venezuela (fig. 9). Quelques cachets expérimentaux ont aussi été fournis : entre autres, le cachet « duplex » à 5 barres d'Alexandrie, déjà cité (fig. 8). C'est le seul cachet à 5 barres employé dans les bureaux à l'étranger. Les dates d'emploi en Alexandrie connues sont de 1868 et 1869. Ce cachet a fait une brève réapparition en 1890 quand il servait, à Londres, pour l'oblitération d'essais de couleurs de l'émission bicolore du jubilé.

Fig. 9.

UN autre cas exceptionnel est celui du bureau de Carthagène, en Colombie. Ce bureau, lorsqu'il fut créé en 1865, reçut le n° « C 56 » et recevait, ensemble avec sa première fourniture de timbres, un cachet avec ce numéro dans le type 2, ovale horizontale à 3 barres lourdes (fig. 4). En juin 1866, un cachet supplémentaire fut expédié de Londres, celui-ci dans le type 3, récemment créé, ovale verticale à 4 barres. Le graveur ayant dû se tromper, ce cachet porte les chiffres intervertis : « C 65 ». Il est évident qu'on ne s'en souciait guère en Colombie : les 2 cachets ont servi côte à côte jusqu'à la fermeture du bureau, en 1881 !

LES divers accords conclus avec les gouvernements des pays dans lesquels les bureaux anglais opéraient sont à l'origine des affranchissements mixtes si recherchés. Il en est connu, entre autres, du Mexique (bureau de Tampico), Argentine (Buenos-Aires), Egypte (Alexandrie), Nicaragua (Greytown), République Dominicaine (Saint-Domingue), etc. Les affranchissements mixtes avec les timbres du Pérou (pour la plupart du bureau important de Callao, le port de la capitale Lima) sont cependant les plus connus. Le paiement d'un port intérieur était en effet obligatoire, même pour les lettres remis directement aux agents anglais qui ne pouvaient accepter du courrier destiné aux paquebots anglais sans cette taxe intérieure péruvienne. Le résultat est le fait peu commun que les lettres des bureaux anglais au Pérou ne portant que des timbres anglais sont plus rares que les affranchissements mixtes avec timbres péruviens parce que contraires aux accords postaux conclus.

L'OPPOSITION grandissante des pays sur le territoire desquels les bureaux anglais opéraient et qu'ils ressentaient comme une atteinte à leurs privilèges fondamentaux, le sens nationaliste grandissant dans les diverses républiques sud-américaines et de

l'Amérique centrale dans les années 1870, ainsi que l'adhésion de ces divers pays à l'Union postale universelle, créée en 1874, sonne le glas des agences postales anglaises en pays étrangers. En 1881, il n'en reste que quelques rares isolés. Le bureau de Panama, à cause de son importance stratégique, tient le coup jusqu'en 1888-1890.

AINSI, après une période de près d'un demi-siècle, où ses comptoirs commerciaux brillent sur la scène dans tous les ports importants du monde où la fortune et l'aventure leur souriait, cette période d'expansion et de gloire pour l'empire maritime et commercial de la Grande-Bretagne touche à sa fin.

TRIBUNE LIBRE

A propos du timbre « HAUTES-FAGNES »
ou EN MARGE D'UNE CONTROVERSE

Lettre ouverte à M. Georges E. Jacob

DU CERCLE ROYAL PHILATELIQUE DE SPA, par Jean VAN NOTEN

A PROPOS d'un article relatif au timbre belge de la série « **Conservation de la nature** », celui des « Hautes-Fagnes » paru dans « Balasse Magazine », juin 1967, il est intéressant pour les collectionneurs belges de savoir comment se détermine le sujet d'un timbre-poste et de leur répondre, en même temps, à une question courante : L'artiste est-il maître de son idée et choisit-il, lui-même, et avec quelle garantie d'authenticité le matériel qui doit lui permettre d'illustrer une vignette postale.
Lorsque la Direction technique des Postes décida de créer deux timbres, l'un relatif à la Réserve domaniale du Westhoek en Flandre Occidentale, l'autre au Parc national des Hautes-Fagnes de la province de Liège, il s'agissait d'endroits nettement délimités.
Afin de se documenter au mieux, le Directeur technique du Timbre, le Président d'Ardenne et Gaume et moi-même, sous la conduite de gardes forestiers avons parcouru longuement les deux régions.

POUR le Westhoek, l'endroit à dessiner et la flore s'indiquaient d'eux-mêmes; pour la réserve des Hautes-Fagnes, j'avais songé d'abord aux linaigrettes, plus spectaculaires que la petite trientale qui s'avise de changer le nombre de ses pétales selon la contrée où elle fleurit.
Au cours du colloque que constituait cette visite, il nous est apparu, tandis que nous pataugions dans les molignées, que la « Fleur royale de la Fagne » était cependant moins indiquée que la « Trientalis europaea », que le timbre étant consacré à la nature et non à un travail humain, tel le signal géodésique de la Baraque Michel, si intéressant soit-il, un bois de bouleau pubescent sur tourbe des sources de la Helle représenterait au mieux le sujet à traiter.
Les croquis nécessaires ont été exécutés sur place.

LA visite de l'Administration Postale en compagnie de personnalités compétentes fut un gage précieux. Par la suite, les différents avant-projets furent soumis à plusieurs membres d'Ardenne et Gaume avant d'être présentés à la Commission Philatélique.
Tout timbre-poste reçoit à son baptême — et c'est heureux — un flot de lettres émouvant, soit de collectionneurs de tous les pays, soit de savants ou de spécialistes du sujet traité, soit encore d'autres bien intentionnés j'imagine, — de photographes notamment — qui auraient aimé être consultés — une fois n'est pas coutume — afin de passer leurs documents qu'ils estiment les seuls bons.
Tout avis désintéressé et compétent peut être utile.

A titre d'exemple, lorsque je dessine des animaux pour des timbres-poste — et ils sont assez nombreux dans les quelque 500 dessins qui sont miens — les bêtes sont choisies « sur peau » dans un musée d'histoire naturelle, puis, les avant-projets sont examinés par des professeurs d'université ou des chercheurs dans le pays émetteur du timbre.
Les dessins définitifs en grand format sont alors exécutés d'après nature dans un zoo — Anvers, Paris, Bâle ou même plus loin si nécessaire — ou encore, si la bête vivante ne figure pas en Europe, d'après l'animal en peau, des descriptions et les conseils d'attachés de musées et d'appariteurs.

Chaque dessin terminé est soumis aux spécialistes du Jardin Zoologique d'Anvers, de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Bruxelles et du Musée Royal d'Afrique Centrale, à Tervuren s'il s'agit d'animaux du Congo ou du Rwanda.

POURQUOI cette précision d'entomologiste ? Un timbre-poste peut-il être intéressant si l'animal non stylisé qu'il représente se pare de fautes anatomiques ?

Une grosse clientèle de timbres thématiques est composée, particulièrement en Amérique, d'enfants meublant avec ceux-ci leurs cours d'histoire naturelle, de géographie ou d'histoire de l'art. Tous les artistes professionnels du timbre-poste se doivent d'agir de même, témoin, le maître français Pierre Gandon, qui possède quelques dizaines de milliers de coléoptères dans ses tiroirs et dessine tous les oiseaux sur le vif.

MAINTENANT que le timbre « Hautes-Fagnes » existe et qu'il représente réellement un coin typique de la réserve naturelle, s'il reste une vignette postale à créer avec le signal géodésique, la route romaine ou une de ses nombreuses croix qui peuplent les Fagnes et quelques fleurs de la contrée, tant mieux pour les collectionneurs et pour tous ceux qui, avides de faire mieux connaître leur pays au monde, aiment orner leurs lettres d'une image de sa beauté.

REPONSE DE M. JACOB A M. VAN NOTEN

« Cher Monsieur,

» J'ai pris connaissance avec intérêt de l'aimable **lettre ouverte** qui m'est remise aujourd'hui par M. Meurer, secrétaire du Cercle Royal Philatélique de Spa.

» D'emblée je dois vous dire que votre talent n'est pas en cause, ni d'ailleurs la conscience professionnelle que vous avez apportée à la réalisation du timbre en vous rendant sur les lieux mêmes destinés à être reproduits.

» Je dois toutefois répéter ce que j'ai écrit, à savoir que la **vraie** fagne est une vaste lande pratiquement nue, hormis quelques arbustes échevelés et des genévriers qui la peuplent parmi les marécages. Or, faire figurer un massif forestier dans la dite lande constitue une hérésie, une regrettable erreur. Je ne doute pas que vous avez vu, dans vos pérégrinations fagnardes, ces forêts d'épicéas, ces intruses du haut pays. Mais, puisque le timbre était consacré à la « **CONSERVATION** de la Nature », c'est précisément ces arbres envahisseurs qu'il fallait éviter d'évoquer. Ces forêts artificielles, qui font tache d'huile, ne sont pas anciennes puisque l'introduction des premiers épicéas en fagnes date d'il y a à peine cent ans. Seul l'esprit de lucre préside à ces réservoir naturel d'eau potable, parce qu'elles ont pour résultat (néfaste) de l'assécher. L'Etat est le premier fautif en agissant de la sorte. On manquera d'eau avant de manquer de bois et, pour pallier cette angoissante question, on a recours à l'édification de coûteux et dangereux barrages... tout en continuant à « boiser » les fagnes !

» Ce qui précède constitue le fond même de ma réponse.

» Pour toutes les autres explications que vous voulez bien me fournir, je ne doute pas de votre compétence artistique et de l'étude approfondie à laquelle vous soumettez tous les sujets qui vous sont soumis.

» Je vous remercie pour votre lettre car elle me permet, une fois de plus, de dénoncer l'inertie coupable des pouvoirs publics envers ces **Hautes-Fagnes** qui devraient « réellement » être **conservées** dans leur formation originelle.

» Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée. »

(s.) G. JACOB.

VENDEURS !

POURQUOI HÉSITER DAVANTAGE ?

EN **comparant** les résultats des ventes **Willy BALASSE,** vous serez persuadés, comme tant d'autres, **que, seule, une importante organisation internationale, peut défendre efficacement vos intérêts.**

AU FIL DES JOURS...

par Willy BALASSE (M. L. P. D. S.), de l'Académie de Philatélie.

Les placements

par Fernand BAUDHUIN, professeur à l'Université de Louvain.

LE livre que nous vous présentons n'est pas ce que l'on peut appeler un ouvrage spécialisé sur la philatélie; peut-être est-il même mieux que cela : c'est un traité complet sur les placements que le **professeur Baudhuin** offre, aujourd'hui, au public des pays francophones. L'auteur embrasse tout ce qui a trait à la propriété, à la manière de défendre ce que l'on possède et le timbre étant considéré, à juste titre depuis longtemps, comme un placement hors pair, nous sommes très reconnaissant au **professeur Baudhuin** d'avoir — dans cet ouvrage remarquablement lucide — songé à introduire la collection de timbres-poste en tant que placement des plus valables.

ON y trouve tout d'abord des notions générales décrivant la façon dont les problèmes se posaient dans le passé. Mais celui-ci est révolu et nous vivons à une époque dangereuse et mouvementée où les idées, autrefois considérées comme définitivement établies, doivent être remises en question.
Après avoir établi des estimations sur le montant de la fortune nationale en France et en Belgique, l'auteur décrit les principes de gestion dont l'essentiel est la division des placements. Il traite des mouvements cycliques, des mouvements séculaires et de la réévaluation de l'or que le très érudit **professeur Baudhuin** considère comme inévitable et salutaire.
Après avoir parlé des placements immobiliers et, plus spécialement des terres, il en vient aux placements mobiliers, c'est-à-dire boursiers. Il décrit les principales modalités que ces placements peuvent revêtir et il expose les problèmes les plus récents de l'actualité boursière comme les fonds de placement, la protection de l'actionnaire, les offres de rachat, etc.

MAIS la partie la plus intéressante et la plus originale est sans doute celle qui traite des placements divers et, en particulier, de la thésaurisation. La parure, bien entendu, a sa place dans l'exposé et, en matière de diamants, notamment, on trouve des indications précises, une sorte d'index des prix.

PARMI les placements dits stériles, la peinture, les objets mobiliers, la numismatique jouent un rôle important, mais les timbres et la philatélie, en général, ne sont pas négligés. L'auteur rappelle que les fervents de la philatélie peuvent faire valoir qu'après tout les placements qu'ils ont effectués ont eu un rendement sensiblement meilleur que la plupart des autres. Il cite, parmi les plus illustres collectionneurs, **F. D. Roosevelt,** président des Etats-Unis, qui a laissé un patrimoine, constitué en ordre principal, par une collection qui a été vendue pour 221.000 dollars en 1945 et qui vaudrait, évidemment, plusieurs fois ce chiffre à l'heure présente.
Naturellement il mentionne, comme il convient, **Balasse Magazine,** qui a constitué pour lui une source précieuse d'information.

DES annexes copieuses nous renseignent sur les principaux faits relatifs aux placements. On y trouve, notamment, pour les grands pays qui nous intéressent le plus (Angleterre, Belgique, Canada, France, Suisse) l'évolution du pouvoir d'achat des monnaies depuis 1914. On peut y voir que la dépréciation a été continuelle et qu'elle est profonde à l'encontre de ce qui s'est passé pour d'autres placements et, notamment, pour les timbres.
Les Placements. Un volume illustré de 336 pages et 16 pages d'illustrations. **Editions Marabout, Verviers. Prix : 75 francs belges.**

DERNIERS ECHOS SUR LA « BRITISH WEEK »

IL nous est agréable de souligner que les étalages de nos magasins, dont l'un d'eux obtint le troisième prix dans la catégorie « Magasins de luxe » (voir illustration p. 196 du « Balasse Magazine » de novembre) ont été imaginés et réalisés par **Guy Balasse,** en collaboration avec notre dessinatrice, **Mme Vander Heyde,** et **M. Deraedt,** et une partie du personnel de notre secteur commercial : **Mmes Boulanof, Tasnier** et **Van Hecke; Mlles Ansiaux, Huppertz** et **Medina.**

LA SOCIETE PHILATELIQUE BELGE REÇOIT

LE très intéressant article sur les bureaux de poste anglais à l'étranger, reproduit p. 244 du présent numéro, a fait l'objet d'une conférence pleine d'enseignement que donna **M. André Bollen** au cours de la séance de la **Société philatélique belge** du 20 octobre, présidée par son actif président, **M. Jules Plancquaert.**

Nous saisissons cette occasion pour souligner une nouvelle fois combien notre ami **Jules Plancquaert** met tout en œuvre pour animer les séances de la docte assemblée en présentant régulièrement à ses membres des conférenciers de province et de l'étranger sélectionnés parmi les meilleurs philatélistes connus.

PUISSENT, parmi nos nombreux lecteurs, se trouver d'excellents philatélistes désireux de s'affilier à la **Société philatélique belge.** Tel est le vœu que nous exprimons en cette fin d'année 1967.

D'AUTRE PART, la **Société philatélique belge** a reçu, le 17 novembre, **M. Pierre Langlois,** de Paris, président du Cercle anglo-français, membre de la « Royal Philatelic Society », de Londres, et inscrit au « Roll of Distinguished Philatelists ». Devant une très nombreuse assemblée, **M. Langlois** fit un exposé sur les marques postales des différentes lignes de navires reliant l'île Maurice à l'Europe via les Indes, la voie de Suez ou le Cap de Bonne-Espérance. Le conférencier montra, ensuite, les oblitérations postales des différents bureaux de l'île Maurice et nous précisa quelle en était la rareté suivant les bureaux. Il termina son exposé en nous montrant également les premières oblitérations postales des îles Seychelles.

LA causerie de **M. Langlois** remporta le plus vif succès et il félicita chaleureusement les membres de l'intérêt qu'ils avaient manifesté pour un sujet aride qui leur était inconnu, ce qui prouve qu'il avait eu à faire à un auditoire attentif et documenté, ce qui — selon l'orateur — n'est pas fréquent dans les sphères habituelles des cercles philatéliques.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACADEMIE DE PHILATELIE DE BELGIQUE DU 18 NOVEMBRE 1967

LA séance est ouverte, vers 15 heures, en présence de **MM. Crustin, Herlant, Plancquaert,** vice-président, et de **MM. Braunstein, Declercq, Hornick, Hubinont, Marler, Stevenot, Trussart, Van de Moortel, Wuidar** et **Symens.** Le vice-président, **M. Plancquaert,** dûment mandaté par **M. Dupont,** présida l'assemblée.

M. Plancquaert prononce l'allocution d'usage à la suite de laquelle il demande que soit observée une minute de silence en mémoire de **M. Scheerlinck,** premier membre correspondant.

Le président félicite les lauréats aux Expositions internationales d'Amsterdam et de Budapest ainsi que les membres qui ont donné des conférences lors de l'Exposition de Postphila. Il félicite également **M. Marler,** nouveau titulaire du Prix « Mérite littéraire Paul De Smeth ».

Après un court aperçu des réunions et de celles du conseil d'administration de l'année écoulée, le secrétaire général passe la parole au président qui présente les nouveaux candidats retenus par le conseil d'administration.

MM. Balasse et **Dandois** sont élus membres titulaires.

M. Bollen est élu membre correspondant résidant en Belgique.

MM. Barker, Dubus, Klein, Kumpf, Mikuli et **Poulie** sont élus membres correspondants résidant à l'étranger.

M. Herlant et **Plancquaert** prononcent, respectivement, leur discours de réception sur la personnalité de **MM. Hancieau** et **Corbisier de Méaultsart.**

LE plan de travail pour chacun des membres, durant l'année prochaine, est discuté et mis au point.

NOUS apprenons avec le plus vif plaisir que notre collègue, **M. R. Hubinont,** a été chargé du bulletin de liaison et des communications aux revues philatéliques, ce qui permettra d'insérer dans le « Balasse Magazine » de 1968 de plus larges relations que celle-ci, rédigée au pied levé pour le numéro de fin d'année. Il nous est particulièrement agréable de souligner également que notre ami **I. Braunstein,** chef du protocole, a accepté également une mission des plus utiles pour le rayonnement de l'Académie : la publication du bulletin et des discours de réception.

La haute tenue des timbres de Belgique sur le marché international

par le Dr R. de WASSERMAN

EN trois petits coups de marteau sonore, **LE CHIFFRE IMPRESSIONNANT DE 1.549.000 FRANCS BELGES** fut atteint pour l'adjudication de 3 blocs d'Epaulettes (lots nos 15, 109 et 111), **PRIX RECORD ENREGISTRE EN LES SALLES DE VENTES PUBLIQUES WILLY BALASSE** qui, le samedi 21 octobre, une fois de plus, étaient archicombles !

Des acheteurs de toutes nationalités assistèrent à la dispersion de la première partie de la plus importante collection de Belgique classique (1849-1884) jamais rassemblée jusqu'ici par un collectionneur étranger.

Ce prestigieux ensemble contenait les fleurons des collections les plus célèbres, lauréates de grands prix et médailles d'or aux internationales, telles : **Abeloos, Burrus, Byloos, Corbisier de Méaultsart, Dubois, Grivegnée, Legrain, Lowbury, Comte de Meeûs, Piccus (U. S. A.), Slawsby (U. S. A.), baron Zurstrassen,** etc.

Cette première vacation atteignit **6.400.000 francs belges (frais inclus)**. Il nous est agréable de souligner ci-après quelques résultats transcendants enregistrés au cours de cette vente dont on parlera longtemps dans les annales de la philatélie !

Dans les prix cités ci-après sont compris les frais d'adjudication de 15 % :

Un **n° IN 5,** avec marges maxima, atteignit **69.150 fr. b.** Trois autres **nos IN 7, IN 9** et **IV 6** firent respectivement **54.050, 42.550** et **64.400 fr. b. Une lettre unique du 30 juin 1849,** expédiée de Zelzaete à Gand, avec cachet d'arrivée **du 1er juillet 1849,** affranchie d'**un n° IN 3,** fut vendue **85.100 fr. b. Une bande de 4 du n° IN 3,** coin de feuille, oblitérée, fut adjugée **50.600 fr. b. Un bloc de 4 du n° IN 4,** oblitéré, fut vendu **109.250 fr. b. Une lettre, premier jour, 1er juillet 1849, n° IN 6,** document de premier plan, fit **94.300 fr. b.** Des oblitérations rares eurent beaucoup de succès et grimpèrent à des prix vertigineux : **un n° 1015, sur lettre, avec oblitération rurale rouge : 69.000 fr. b.; un n° 1.017, sur fragment, oblitération PP, encadré : 32.200 fr. b.; un n° 1.037, oblitération PD, encadré, rarissime : 41.400 fr. b.** Une oblitération anglaise des paquebots « BR. PACKET », sur **n° 1.0, sur fragment : 44.850 fr. b.** Vinrent, ensuite, les 20 centimes bleus : **un n° 2 N 1 : 52.900 fr. b.; un autre n° 2 N 1 : 43.700 fr. b. Un bloc de 8 du n° 2 N 2,** bleu clair, le plus grand ensemble connu : **621.000 fr. b. ! Un n° 2 N 5 bleu foncé : 50.600 fr. b. Un bloc de 4 du n° 2 N 9, bleu-noir,** timbre supérieur à droite entamé, néanmoins unique : **483.000 fr. b.** Prix record !

La variété « Balafre », **n° 2 V 18 : 48.300 fr. b. Une bande de 4 du n° 2 V 13,** 20 c., bleu clair, sur lettre, de Bruxelles à Charleroi, 15 novembre 1850, variété coquille sur P. de Postes : **33.350 fr. b.**

Une autre bande de 4 du n° 2 N 9, nuance rare, oblitération nette : **42.550 fr. b.** (cette dernière n'etait pas sur lettre). Les oblitérations de cette émission furent également très appréciées : **un n° 2.01,** sur lettre, de Gembloux au Rœulx, oblitération rouge : **29.900 fr. b. Un n° 2.011,** 20 c., bleu laiteux, sur lettre, de Brée à Tirlemont, **1er juillet 1849, premier jour d'émission : 52.900 fr. b. Un 20 c.** bleu, coin de feuille, avec oblitération losange de points : **59.800 fr. b.** Unique.

Nous en arrivons aux « Médaillons, filigrane LL encadré ». **Un n° 3 N 4,** grandes marges : **26.450 fr. b.; un n° 4 N 3,** avec bord de feuille intégral à gauche : **40.250 fr. b. Un bloc de 4** du même timbre brun avec bord de feuille à droite, **n° 3 N 3 : 132.250 fr. b. Un autre bloc de 4 du n° 4 N 3 : 138.000 fr. b. Une bande de 10 horizontale du n° 4 N 1,** le plus merveilleux chevron d'une collection de Belgique spécialisée, oblitération dégageant bien l'effigie : **207.000 fr. b.**

Parmi les « Médaillons filigrane simple », retenons : une équerre de 3, sur enveloppe, du n° **7.013**, oblitération ambulant en vert et cachet vert est 3, affranchissement rare : **33.250 fr. b. Une exceptionnelle bande de 6**, grandes marges, du n° **8 N 10**, 40 c., carmin rose, légèrement oblitérée : **55.200 fr. b.**; le 1 c. vert foncé, n° **9 N 2**, en bloc de 8, interpanneau entre les deux blocs de 4 : **92.000 fr. b.**, et le n° **11 N 1**, avec inscription marginale : « Atelier des Timbres-Poste (Contrôle) » : **40.250 fr. b.**

Les 40 c. furent très disputés ! N° **12 a N 1**, rouge vermillon : **47.150 fr. b. Un n° 12 N 2 : 35.650 fr. b.** Les 4 blocs dentelés « Médaillon » avec interpanneau furent groupés en un seul lot et atteignirent **178.250 fr. b. Un bloc de 4 du n° 16 N 3**, carmin : **31.050 fr. b.**

L'émission de 1865 se vendit également très bien ! **Un bloc de 4 du 30 c.**, rouge-brun, n° **19 N 1**, parfaitement centré : **47.150 fr. b. Un autre bloc de 4 du 40 c.**, rose, n° **20 N 6**, moins bien centré : **27.600 fr. b. Un exceptionnel bloc de 4** avec interpanneau à gauche du 1 fr. lilas, n° **21 N 1**, probablement unique : **172.500 fr. b.**

De l'émission de 1869 nous ne citerons que le **bloc de 9 du 8 c., lilas**, d'une nuance rare : n° **29 N 1 : 28.750 fr. b.**, et **une bande de 3 du 5 fr.**, rouge-brun, bien centré : **49.450 fr. b. Un bloc de 9 également du n° 37 : 138.000 fr. b. Un autre 5 fr.**, brun-jaune, n° **37 N 2 : 34.500 fr. b.**, et l'**unique bande de 3 du même timbre : 143.750 fr. b.**

LA place nous manque pour rédiger un exposé de la 949e vente du 2 décembre qui comprenait, notamment, la suite de cette prestigieuse collection de **Belgique**.

Citons, néanmoins, quelques résultats extraordinaires :

Un bloc n° 4 du n° I N 4 **, 10 c., brun foncé, neuf : **437.000 fr. b.**; **un n° 1 N 6**, brun bistre, neuf, très bel exemplaire : **56.350 fr. b.**; **une paire verticale du n° 2 N 5**, 20 c., bleu foncé, à l'état neuf : **109.250 fr. b.**; **un n° 4 V 3**, 20 c., bleu foncé, neuf : **43.700 fr. b.**; **un bloc de 6 du n° 12 N 1**, 40 c., rouge vermillon : **89.700 fr. b.**; **un bloc de 4 du n° 20 N 3**, à l'état neuf, coin de feuille : **37.950 fr. b.**

D'AUTRE PART, il nous est agréable de souligner quelques prix suggestifs atteints par des timbres suisses adjugés au cours de la dernière vente du samedi 9 décembre :

Un n° 1 « Double de Genève », oblitération légère, grande rareté : **299.000 fr. b.**; **un n° 3 « Grand Aigle »** (coté 2.500 fr.) : **18.400 fr. b.**; **un n° 3 A « Grand Aigle »** (coté 2.500 fr.) : **23.000 fr. b.**; **un n° 5 « 4 c. de Vaud » : 172.500 fr. b.**; **un n° 6 « 5 c. de Vaud » : 21.850 fr. b.**; **un n° 8 « Colombe de Bâle » : 69.000 fr. b.**; **un n° 9 a « 4 de Zurich »**, sur petit fragment : **126.500 fr. b.**; **un n° 10 a « 6 de Zurich » : 24.150 fr. b.**; **un n° 17 21/2 R., Orts-Post : 23.000 fr. b.**

EN étudiant les prix atteints au cours de cette vente remarquable, nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer ce qu'écrivait déjà feu notre cher président, **le chevalier Corbisier de Méaultsart**, à l'occasion de la vente **Burrus** organisée à **Bruxelles** en **1963** : « Encore un impressionnant succès pour **Willy Balasse**, qui n'a pas fini de nous étonner ! ».

Prix atteints par les lots adjugés au cours de la 948e VENTE WILLY BALASSE :

Lot n°	Fr. b.	Lot n°	Fr. b.	Lot n°	Fr. b.	Lot n°	Fr. b.
1	3.400	31	700	61	3.200	91	6.000
2	1.550	32	950	62	2.900	92	6.200
3	61.000	33	3.600	63	2.800	93	1.750
4	47.000	34	1.600	64	5.500	94	8.000
5	37.000	35	95.000	65	2.900	95	11.000
6	56.000	36	1.750	66	3.200	96	21.000
7	1.850	37	2.400	67	3.000	97	60.000
8	6.200	38	3.400	68	650	98	34.000
9	1.150	39	9.000	69	3.800	99	21.000
10	4.800	40	4.200	70	4.200	100	28.000
11	6.000	41	2.100	71	2.600	101	36.000
12	6.500	42	1.050	72	3.400	102	22.000
13	13.000	43	82.000	73	2.800	103	39.000
14	21.000	44	4.600	74	4.800	104	19.000
15	3.400	45	6.000	75	3.800	105	17.000
16	2.500	46	3.200	76	1.900	106	20.000
17	1.550	47	10.000	77	2.600	107	46.000
18	2.200	48	8.000	78	7.000	108	38.000
19	6.200	49	4.000	79	9.000	109	540.000
20	2.200	50	6.500	80	15 000	110	44.000
21	6.000	51	9.000	81	3.200	111	420.000
22	2.200	52	4.000	82	2.400	112	42.000
23	2.200	53	10.000	83	5.500	113	2.300
24	2.100	54	10.000	84	4.200	114	2.000
25	1.450	55	2.600	85	3.200	115	3.400
26	650	56	1.750	86	13.000	116	2.400
27	74.000	57	3.000	87	1.700	117	2.900
28	2.700	58	2.600	88	4.000	118	2.300
29	44.000	59	3.600	89	5.500	119	750
30	2.200	60	2.900	90	7.000	120	1.200

Lot n°	Fr. b.
121	1.500
122	1.300
123	1.850
124	1.850
125	1.850
126	1.700
127	2.100
128	3.600
129	2.100
130	16.000
131	36.000
132	5.500
133	4.200
134	6.000
135	2.800
136	1.650
137	1.250
138	440
139	1.450
140	2.100
141	2.500
142	2.200
143	4.000
144	4.200
145	6.000
146	6.000
147	3.200
148	2.000
149	2.900
150	2.700
151	2.700
152	1.050
153	1.050
154	1.500
155	2.800
156	1.200
157	5.000
158	9.500
159	4.400
160	7.500
161	3.600
162	4.200
163	8.000
164	37.000
165	4.600
166	5.000
167	3.000
168	3.600
169	3.600
170	1.750
171	1.750
172	2.900
173	2.700
174	3.200
175	2.100
176	29.000
177	19.000
178	16.000
179	6.500
180	8.500
181	26.000
182	25.000
183	18.000
184	46.000
185	6.500
186	1.950
187	4.400
188	12.000
189	7.500
190	52.000
191	15.000
192	115.000
193	23.000
194	35.000
195	120.000
196	37.000
197	2.700
198	900
199	550
200	2.000
201	1.200
202	4.000
203	1.200
204	1.100
205	1.700
206	4.000
207	180.000
208	1.150
209	850
210	750
211	1.250
212	2.200
213	21.000
214	6.000
215	7.000
216	2.100
217	2.200
218	4.600
219	7.500
220	3.400
221	12.000
222	4.300
223	6.500
224	2.600
225	6.000
226	19.000
227	5.000
228	85.000
229	8.000
230	8.500
231	11.000
232	36.000
233	52.000
234	175.000
235	850
236	600
237	14.000
238	1.800
239	750
240	600
241	7.500
242	420
243	600
244	500
245	1.550
246	4.200
247	320
248	1.200
249	1.500
250	3.800
251	650
252	11.000
253	1.000
254	1.550
255	6.200
256	950
257	2.300
258	1.050
259	950
260	3.600
261	950
262	3.600
263	29.000
264	2.700
265	2.800
266	380
267	2.100
268	1.600
269	48.000
270	1.500
271	1.650
272	4.400
273	3.200
274	4.200
275	11.000
276	2.600
277	2.800
278	21.00
279	14.000
280	80.000
281	1.700
282	4.400
283	4.600
284	35.000
285	18.000
286	8.000
287	41.000
288	17.000
289	31.000
290	2.000
291	5.000
292	15.000
293	2.200
294	900
295	29.000
296	2.800
297	880
298	360
299	1.100
300	4.400
301	2.300
302	4.400
303	850
304	1.100
305	480
306	460
307	**REUNION**
308	750
309	700
310	460
311	650
312	1.100
313	550
314	500
315	3.400
316	1.200
317	3.600
318	1.250
319	3.800
320	**REUNION**
321	6.000
322	400
323	550
324	1.100
325	7.000
326	850
327	2.600
328	**REUNION**
329	420
330	4.000
331	3.600
332	1.600
333	27.000
334	1.250
335	2.900
336	19.000
337	**REUNION**
338	2.100
339	20.000
340	6.000
341	4.200
342	440
343	600
344	1.600
345	850
346	2.500
347	1.000
348	7.000
349	1.450
350	6.500
351	950
352	1.750
353	41.000
354	1.250
355	7.500
356	2.400
357	24.000
358	150.000
359	10.000
360	19.000
361	4.200
362	550
363	10.000
364	1.250
365	11.000
366	3.000
367	4.600
368	550
369	3.200
370	1.200
371	7.500
372	1.350
373	1.300
374	1.700
375	2.800
376	1.300
377	1.150
378	2.300
379	1.200
380	1.550
381	1.100
382	2.200
383	25.000
384	850
385	2.600
386	700
387	420
388	1.500
389	2.200
390	6.000
391	3.200
392	800
393	750
394	650
395	5.500
396	800
397	3.600
398	1.600
399	1.100
400	6.000
401	1.600
402	700
403	5.500
404	6.500
405	2.300
406	10.000
407	2.200
408	3.000
409	2.200
410	4.000
411	13.000
412	12.000
413	43.000
414	120.000
415	30.000
416	125.000
417	2.300
418	10.000
419	1.850
420	2.200
421	2.700
422	2.500
423	7.200
424	1.650
425	1.000
426	600
427	500
428	900
429	2.000
430	4.600
431	4.200
432	7.000
433	900
434	2.600
435	1.900
436	2.800

307 + 320 + 328 + 337 = REUNION au prix de 155.000 fr. b.

Bibliographie

par Charles JONCKER, titulaire du « Mérite littéraire Paul de Smeth ».

Catalogue Suisse-Liechtenstein Babaeff 1968.

Brochure illustrée (textes en français et en allemand) réservée aux timbres des pays susmentionnés et à ceux de l'enclave italienne de Campione. Deux cent trente pages illustrées.

Comme d'autres catalogues suisses, le « Babaeff 68 » mentionne les cotes des blocs de 4 neufs et oblitérés, ainsi que les chiffres de tirages, lorsque ceux-ci sont connus.

Prix en nos magasins : **35 FB.**

Le catalogue Suisse-Liechtenstein Muller 37e édition, 308 pages.

Le catalogue Muller 1968 a ponctuellement fait son apparition le 1er septembre. Une première comparaison avec l'édition de l'année dernière fait ressortir que les prix ne sont plus déraisonnablement montés en flèche comme au cours des dernières années. Seuls ont accusé une augmentation de valeur, les bonnes pièces et timbres isolés recherchés, tandis que les objets de pure spéculation ont accusé une baisse de prix sensible. Comme il ressort de l'examen de ce catalogue, le recul de la conjoncture a eu pour effet d'assainir le marché, et cette situation nouvelle aura sans doute une heureuse répercussion sur la philatélie. Pour faire droit au désir de nombre de collectionneurs du Liechtenstein, le nouveau « Muller » fait pour la première fois mention des prix pour blocs de quatre. En outre, la nouvelle édition a été complétée par la description d'autres variétés dignes d'être collectionnées. Malgré cette augmentation des textes, le catalogue Muller continue à être parfaitement clair. Il rendra de précieux services aussi bien au spécialiste qu'au collectionneur moins expérimenté.

Prix en nos magasins : **100 FB.**

Catalogue Europe Zumstein 1968.

En un fort volume de 1.112 pages, ce catalogue mentionne et cote, en monnaie suisse, tous les timbres d'Europe, des bureaux européens à l'étranger ainsi que des ex-colonies allemandes.

Si l'on peut parler de hausse générale des cotes, l'on doit cependant signaler la baisse subie par les valeurs du Liechtenstein, d'Allemagne, d'Autriche et du Vatican, dont les prix antérieurs avaient été faussés par de massifs achats de spéculateurs.

Prix en nos magasins : **425 francs belges.**

Catalogue spécialisé de Suisse et Liechtenstein Zumstein 1968.

L'édition récemment parue de ce catalogue bien connu, suit de deux années l'édition précédente.

Au cours de cette période, les éditeurs ont adopté les cotes au marché du timbre suisse, toujours très demandé, donc ferme, en ce qui concerne les émissions anciennes, mais marquant une faiblesse certaine dans le domaine des valeurs modernes où les spéculateurs ont faussé ce marché. Dans le domaine des variétés, la spécialisation se développant parmi les collectionneurs de timbres suisses, des hausses générales sont à noter

Le chapitre des « taxes », grâce aux découvertes de deux savants spécialistes, a été fortement remanié, notamment par la suppression de certaines nuances dues à des... tripotages.

Son prix, en nos magasins, est de **230 francs belges.**

Rappelons, si c'est nécessaire, que les catalogues Zumstein sont rédigés en langue allemande et que nous sommes agent général pour la Belgique et le Luxembourg de l'éditeur de ces ouvrages.

Catalogue Stanley Gibbons Amérique, Asie et Afrique 1968.

Ce dernier catalogue S. G. dont nous parlerons aujourd'hui, est réservé aux timbres du reste du monde, mentionnés en 845 pages sous reliure en pleine toile bleu et noir.

Les cotes ont été particulièrement modifiées pour les pays suivants : Etats-Unis, Japon, Corée, Equateur, Egypte, Guatémala, Pérou et Venezuela.

Coût de ce volume : **425 francs belges.**

Catalogue Stanley Gibbons Europe et Colonies 1968.

Cet ouvrage, fort de 1.072 pages, aux clichés nombreux, avec reliure pleine toile vert et noir, est consacré, comme son titre l'indique, aux pays européens, à l'exclusion de la Grande-Bretagne, et à leurs colonies ou ex-colonies.

« Les cotes, nous dit l'éditeur, ont été révisées et montrent la hausse, parfois importante, qu'ont subi les classiques de Belgique, de France, de Grèce et des Pays-Bas notamment. »

En vente en nos magasins au prix de **500 francs belges.**

Catalogue Michel Europe 1968.

De nombreux amateurs apprendront avec plaisir la mise en vente de ce catalogue, l'un des plus usités dans nos contrées.

Composé de 1.736 pages illustrées de 29.800 clichés et mentionnant quelque 157.000 cotes, il se présente sous la forme d'un fort volume relié de pleine toile bleue.

En ce qui concerne les prix mentionnés, ils ne peuvent que refléter l'état d'un marché qui, dans de nombreux secteurs, s'est orienté vers la baisse par suite de massives ventes de spéculateurs que les hausses considérables des dernières années ont engagés à... se dégager.

Pour le reste, disons que ce catalogue voit sa partie documentaire enrichie par l'indication de noms de graveurs, de chiffres de tirages et de dates d'émission ou de mise hors cours. En outre, la partie rédactionnelle aurait été améliorée là où la chose s'avérait indispensable.

Le Michel 1968 est en vente en nos magasins au prix de **350 francs belges.**

Collectionnez les timbres anglais...

C'est le conseil que donne la firme londonienne Stanley Gibbons qui, pour nous y engager, vient de publier un catalogue de poche mentionnant tous les timbres britanniques, à l'exception des « service ».

Une heureuse idée a fait placer, à droite des cotes mentionnées, deux petits carrés qu'il suffira de noircir ou de marquer d'une croix pour connaître d'un seul coup d'œil ses « richesses ».

L'illustration, abondante et soignée, fait de cette brochure de 60 pages, sous couverture agrémentée de la reproduction de quelques timbres choisis, un agréable objet de propagande pour les timbres, injustement négligés chez nous, du Royaume-Uni.

Prix en nos magasins : **35 francs belges.**

Rappelons que la Maison Willy Balasse est agent, pour la Belgique, des Editions Stanley Gibbons.

D N K 1968 : Deutschland Netto Katalog.

D'un format permettant de le glisser aisément dans la poche, ce catalogue, exclusivement réservé aux timbres-types de l'Allemagne de 1870 à ce jour, des anciens Etats dont elle est issue, des sous-Allemagnes que l'on voudrait réunir, des anciennes colonies, des territoires occupés par les Allemands après 70, après 14, après 39. Et, pour terminer le volume, une nomenclature des timbres Europa.

Tout cela en 270 pages, aux clichés nombreux. Les prix indiqués (en Deutsche Mark) sont les prix nets pratiqués par le commerce allemand.

Catalogue « Europa » d'Urso 1968.

Nous avons déjà parlé, antérieurement, de ce catalogue qui, cette année, ne compte pas moins de 713 pages.

Une vie entière, et une fortune enviable, doivent être nécessaires pour rassembler tout ce qui est mentionné dans ce bouquin !

On y trouve, en effet, tous les timbres, les souvenirs de toute espèce émis par toutes sortes d'organismes, tant officiels que privés, les variétés, même infimes, relevés dans les oblitérations, des milliers de reproductions de cachets spéciaux et d'empreintes de machines à affranchir. Tout cela et d'autres choses encore !

Cet important ouvrage peut être obtenu en nos magasins au prix de **195 francs belges.**

Catalogue d'Italie et pays italiens d'Urso 1968.

Rédigé en langue italienne, bien entendu, ce remarquable catalogue de près de 800 pages, ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui collectionnent les timbres de **tout** ce qu'il est convenu de désigner sous le nom de **pays italiens,** c'est-à-dire les anciens Etats, y compris les Etats de l'Eglise, d'Italie, ses anciennes colonies, la vieille république de Saint-Marin, la minuscule cité du Vatican, l'enclave de Campione et même — ce que d'aucuns regretteront sans doute — les vignettes émises par l'Ordre de Malte qui, avec ses deux appartements sis quelque part à Rome, joue à l'Etat souverain !

Quel que soit le développement accordé à la collection que l'on a entrepris de constituer, ce catalogue sera un guide utile.

Abondamment et parfaitement illustré, il se compulse avec plaisir et les prix qu'il mentionne paraissent refléter l'état du marché.

Pour de nombreuses valeurs, principalement pour celles que l'on considère comme **classiques,** des cotes sont données pour les paires, les bandes de 3 et de 4, les blocs de 4 et les pièces sur lettre. L'indication des chiffres de tirage sera consultée avec intérêt et souvent avec étonnement.

Coût de ce catalogue, en vente en nos magasins : **220 francs belges.**

Catalogue national des timbres italiens Bolaffi 1968.

Disons tout d'abord que la lecture du titre de l'ouvrage n'apprend pas qu'il renferme, dans ses quelque 600 pages, tout ce qu'il faut savoir sur les timbres des divers pays italiens : anciens Etats, Eglise et Vatican, ex-colonies, Saint-Marin, etc.

Une chose frappe dès que l'on examine les cotes : pour de nombreuses émissions, une colonne est réservée aux timbres neufs avec gomme, absolument vierge, préservée de la moindre « souillure » de charnière; une autre colonne est celle des « tarés », ceux qu'une charnière met quasi au ban de la philatélie. Une troisième colonne mentionne les cotes des pièces sans gomme et, enfin, la dernière concerne les timbres oblitérés.

Jusqu'à présent, il n'y a donc pas encore de « cinquième colonne » qui pourrait être réservée aux timbres regommés !

La comparaison des chiffres de la colonne « timbres vierges » avec ceux de la colonne « charniérés » (que l'on me pardonne ce néologisme...) laisse parfois abasourdi. Ceux-ci cotent parfois **la moitié,** voire **le tiers,** des premiers.

Mais, ne nous attardons pas à parler des cotes. Disons que le « Bolaffi » est un précieux guide, pas trop spécialisé, qui sera bien utile pour le classement des vignettes dans la collection de l'un ou l'autre des pays italiens que l'on aurait choisi d'entreprendre.

Le « Bolaffi 1968 » est en vente en nos magasins au prix de **220 francs belges.**

Catalogue « Monde entier » Simplified 1968 Stanley Gibbons.

Ce volume de 1.552 pages mentionne tous les timbres-types parus dans le monde entier, ce qui représente environ 135.000 cotations... Plus de 24.000 reproductions figurent dans le corps de l'ouvrage.

Grâce à la disposition des textes sur 3 colonnes, ce catalogue reste maniable malgré sa grande... capacité. Il se présente agréablement sous sa couverture pleine toile orange et noir.

Disons, pour ceux que cela pourrait intéresser, que le « Simplified » pèse environ 2 kg, soit environ 4 livres.

Son prix est moins élevé; il est en vente en nos magasins au prix de **375 francs belges.**

" Le Tour du Monde... "

ICI LA FRANCE...

par Didier DARTEYRE,
expert et directeur-éditeur des **Etudes et Annales internationales philatéliques** (1).

INNOVATION pour le n° 1 de **Pologne**, trois cotes ayant été respectivement établies pour le neuf avec gomme, le même sans gomme et l'oblitéré. Les chiffres indiqués, qui marquent une hausse sensible, ont été judicieusement choisis. La cotation de l'exemplaire sur lettre s'impose, et elle pourrait être de 800 NF., soit le double de l'exemplaire isolé. Le prix du n° 4 de **Portugal** (100 reis, lilas) qui est une excellente rareté trouvant sa place dans toute sélection de pièces qu'il est difficile de se procurer en bel état, est en hausse sensible et bien méritée. Quant aux premières valeurs de **Roumanie** (Moldavie) qui comptent parmi les grandes vedettes de la collection d'Europe, elles bénéficient de hausses relativement légères lorsqu'on sait les prix élevés qu'elles atteignent sur toutes les places. Ce qu'on observe aussi sur les nos 1 et 4 de **Russie,** très demandés, le 30 k dentelé, avec filigrane chiffre 3, coté aujourd'hui 1.000 N.F., étant appelé au plus bel avenir.

Heureux remaniement des cotes relatives aux premières valeurs de **Suède,** qui sont d'excellentes raretés recherchées sur le marché international, au même titre que les nos 1 à 24 de **Suisse,** qui, bien que demeurant à peu près stationnaires — mais à des prix allant jusqu'à 10 millions d'anciens francs ! — trouvent toujours acquéreurs à des chiffres souvent supérieurs lorsqu'il s'agit de pièces en superbe état. Notre voisine est en effet une pépinière de raretés du premier ordre de grandeur. Toutefois, il semble que l'on eut été bien inspiré, et dans une note plus juste, en portant à 1.000 NF., voire 1.100, la cote du n° 91 (gravure fine) qui manque à beaucoup.

OUTRE-MER

ARGENTINE. — On a fort bien fait en relevant les prix des nos 1 à 7, quelque peu négligés au cours de ces dernières années, en dépit de l'intérêt réel des nos 3, 6 et 7, la plupart du temps amincis. De même pour les fameux « Rivadavia », qui sont de grandes raretés. Mais les cotes du n° 15, dentelé, neuf ou usé, sont encore très insuffisantes. Les valeurs de **Buenos Aires,** au type « bateau » marquent aussi un sensible mouvement de hausse, mais quand se décidera-t-on à coter plus cher que le 5 pesos jaune-brun, le 4 pesos rouge qui est de beaucoup le plus rare des deux et mérite 5.000 NF. Il y a là une grave lacune à combler. Par contre, les auteurs du catalogue ont très justement haussé les cotes des timbres de **Corrientes,** et cela dans une mesure des plus larges, doublant presque les chiffres indiqués en 1967 pour le n° 9, usé (nuance magenta). Montée des premières valeurs du **Brésil,** au type « œil de bœuf » et des 280 et 430 reis de 1854. Quant aux timbres à l'effigie de Dom Pedro II, tous les philatélistes savent que ces timbres sont 99 fois sur 100 plus que lourdement oblitérés et que les exemplaires très beaux — ce qui est donc l'exception — se négocient à de très bons prix et que lorsqu'ils portent une oblitération peu fréquente leur valeur s'en trouve accrue jusqu'à décupler le chiffre demandé. Notons encore la hausse des exemplaires oblitérés des nos 77 b et 77 c à cadre renversé et du tête-bêche, n° 77 f.

Tous les philatélistes quelque peu au courant des tendances du marché international savent combien les amateurs d'outre-Manche et du Canada s'intéressent aux nos 17 A à 26, qui sont en réalité premières valeurs du **Dominion du Canada,** après la réunion de ce pays proprement dit et de la **Colombie britannique,** du **Nouveau-Brunswick,** de la **Nouvelle-Ecosse** et du **Prince Edouard.** Ils n'ont donc pas été surpris en constatant que toutes les valeurs que nous indiquons plus avant bénéficiaient de hausses très marquées. Et notons, pour finir, l'augmentation sensible des cotes des valeurs sur papier vergé. De son côté, la colonie du **Cap** bénéficie d'une montée à peu près générale, jusqu'au n° 13 b.

(1) Voir « Balasse Magazine », n° 174.

Le format triangulaire de ces timbres a en effet occasionné beaucoup de « dégâts » parmi eux, lors du débit à la poste et, par la suite, en raison de leurs extrémités propices à d'irrémédiables plis.

Et nous voici amenés à parler de l'un des meilleurs pays d'Amérique du Sud : le **Chili,** dont les beaux exemplaires sont les plus rares et donnent lieu à des prix très supérieurs à ceux du catalogue. Certaines hausses sont considérables, telle celle du n° 1 (chocolat), portée de 900 à 1.250 NF. Le lithographié (n° 3) est également en hausse, ainsi que les n°s 10, 10 a et 10 b, ce dernier (vert émeraude) étant une grande rareté que nous avons fait coter par notre regretté ami Théodore Champion, peu avant sa disparition. On ne connaît que très peu d'exemplaires dans cette tonalité caractéristique. En général, presque tous les anciens timbres des **Etats-Unis** sont en hausse. Les n°s 7 et 8 sont à égalité, oblitérés, au prix de 200 NF., mais nous persistons à donner la préférence au n° 8 (12 cents noir), qui mérite bien 250 NF. Le n° 27, à l'effigie de Jackson, voit son prix s'élever. Il s'agit là d'une valeur peu cotée (25 NF.) mais qui, bien centrée, atteint un prix élevé sur le marché américain. Enfin, notons la hausse, de 900 à 1.000 NF. du n° 38, carmin et noir, à l'effigie de Lincoln, qui est une valeur la plupart du temps décentrée et fâcheusement maculée par l'oblitération. Les beaux exemplaires sont très rares.

L'**Egypte,** dont la première émission est des meilleures, a donné lieu à une grande rareté, soit sur lettre (dont on ne connaît que quelques exemplaires) soit sur fragment. C'est le n° 5, coupé pour la moitié de sa valeur : une piastre. Portée en 1967 de 500 à 650 NF., il semble que cette rareté soit appelée à bénéficier d'une nouvelle hausse en 1969, un exemplaire sur lettre ayant atteint 1.100 NF. sur le marché anglais.

Le n° 6 de **Haïti** (20 centimes, brun-jaune) voit sa cote légèrement augmentée et portée à 75 NF., ce qui est absolument insuffisant, car cette valeur n'a été tirée qu'à 26.000 exemplaires dont la plupart ont été détruits ou détériorés. Ce timbre mérite 125 NF. au minimum. L'**Inde anglaise,** qui est une des anciennes colonies le plus collectionnées outre-Manche, a produit de très bons timbres et aussi des raretés qui encadrent le n° 5 a à centre renversé, coté 40.000 NF., soit 400.000 francs belges, et qui n'est connu qu'avec ses angles coupés, ce qui n'empêche pas les quelques pièces existantes de se vendre à un prix supérieur. Les n°s 3 et 5 ont été augmentés, mais l'octogonal (n° 5) n'est pas encore au chiffre qu'il mérite lorsqu'il est en parfait état. Quant à l'**Iran** ou **Perse,** il a enrichi le domaine philatélique d'une très grande rareté : le toman, bronze sur azuré (n° 22), coté aujourd'hui 6.000 NF. neuf et 3.000 NF. oblitéré. Nous soulignons ici l'intérêt considérable de ce timbre, qui haussera encore beaucoup et qui est pour ainsi dire introuvable, même sur les marchés le mieux pourvus. Et n'oublions pas qu'il s'agit d'une valeur presque centenaire.

Beaucoup de timbres du **Mexique** méritent mieux que les cotes actuelles. Dans l'émission de 1872, lithographiée, nous observons une montée des cotes des n°s 52 et 53, mais les chiffres indiqués pour les exemplaires sur lettre sont nettement insuffisants, surtout ceux du n° 53, qui, coté 135 NF. isolé, n'atteint que 225 NF. sur lettre, ce qui n'est même pas le double de la cote ! Anomalie d'autant plus grande que ces deux valeurs comptent parmi les plus rares sur document original. Et mentionnons au passage la **Dominicaine** et les **Philippines,** qui marquent quelque progrès.

La **Nouvelle-Galles du Sud** bénéficie de hausses sur quelques-unes des premières valeurs, de même que la **Nouvelle-Zélande,** mieux « servie », surtout en ce qui concerne les filigranes NZ, à peu près inexistants sur notre marché et qui atteignent toujours des prix élevés en Angleterre. Il s'agit là de deux des meilleures sources de raretés du domaine britannique, avec **Terre-Neuve,** l'**Inde** et **Ceylan.**

Le **Pérou** est nettement en hausse et cet état de choses se justifie en raison de l'excellence de la plupart des valeurs et du nombre des collectionneurs qui s'intéressent à ce pays, lequel a produit plusieurs grandes raretés et de très bons timbres moyens. Les pesetas n°s 9 et 15 sont à égalité, mais il eut été équitable d'accorder 15 NF. de plus au second, qui est plus rare. Notons que le n° 14 (au type « locomotive ») a vu sa cote modifiée en 1965, dans le **Bulletin Champion,** et portée à 60 NF. Or, l'année suivante, on a omis d'indiquer ce chiffre et laissé la cote à 50 NF. Aujourd'hui, cette dernière est de 55 NF. et il ne peut donc s'agir que d'une erreur typographique, qui sera sans doute rectifiée d'ici peu. En effet, 65 NF. seraient plus en rapport avec la rareté de cette excellente valeur, qui a complètement disparu sur notre marché.

Et terminons cet examen en mettant en relief l'intérêt qu'offre la première émission de **Samoa,** dont toutes les valeurs ont été très sensiblement augmentées, le 5 shillings vert

(n° 7) coté aujourd'hui 225 NF., comptant parmi les timbres qu'il n'est guère facile de se procurer neufs ou oblitérés, et qui, sur lettre, est une véritable rareté. Il est souhaitable de voir, dans la prochaine édition, cette valeur cotée 650 NF. sur document entier.

CERTES, il nous serait aisé de nous étendre beaucoup plus longuement sur les nouveaux catalogues et, par exemple, de parler d'autres pays tels que **Ceylan**, la **Tasmanie** ou **Terre-Neuve** qui, en dépit de hausses relativement modestes, sont des plus recherchés par tous les connaisseurs qui apprécient comme il convient les grandes qualités des **Colonies anglaises** classiques. Aussi ne jugeons-nous pas utile d'insister sur le très vif intérêt qu'elles présentent et nous bornons-nous à cet avis qu'il est à la fois sage et opportun de les rechercher dans la plus large mesure, sans attendre des hausses que la logique commande.

CONCLUONS donc en disant que l'édition 1968 **Yvert et Tellier-Varga** représente un très beau travail puisque nous n'y avons relevé, de notre avis personnel — qui peut toujours être contesté ! — qu'une infime minorité de cotations jugées insuffisantes. Félicitons donc les auteurs du dit travail, que peu d'entre nous souhaiteraient d'entreprendre, fût-ce avec l'aide du temps. Indispensable en la circonstance.

PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE !

Pour moins de un franc par jour (295 F par an, impôt et frais compris), vos ayants droit reçoivent immédiatement, en cas de décès par accident, une somme égale au solde de votre compte ou de votre livret de dépôt (maximum : 2 millions).

Pour tous renseignements nous vous réservons le meilleur accueil dans nos **750 AGENCES**

compte "PREVOYANCE"
de la
BANQUE DE BRUXELLES

La progression constante du chiffre d'affaires des
ÉTABLISSEMENTS WILLY BALASSE
est la meilleure preuve de la QUALITÉ DE SON ORGANISATION

ICI L'ITALIE ...

par le Dr Enzo DIENA, membre du jury à « Sipex », Washington 1966 - F. R. P. S. I.

EST-IL possible qu'une série, dont le tirage dépasse 2.000.0000, soit épuisée en trois semaines? Et encore, se peut-il qu'une autre série ayant le même tirage, ne soit en vente aux guichets que pendant deux jours? Voici les deux questions que les philatélistes italiens se posent actuellement. En effet, ces deux séries parues au Vatican le 13 octobre, celle commémorant le centenaire des apparitions de Fatima (tirage: 2.300.000) a été épuisée le 30 octobre, tandis que celle émise pour le IIIe Congrès de l'Apostolat des Laïcs (tirage: 2.400.000) n'a duré que jusqu'au 7 novembre. Et les timbres de Noël, émis par le Vatican le 28 novembre (tirage: 2.300.000) sont restés en vente deux jours seulement, puisque le 29 novembre, au soir, la grosse valeur de 180 lires était déjà épuisée.

Or, tout le monde sait que la vague de spéculation sur les timbres du Vatican est finie depuis longtemps et qu'il est possible de trouver la plupart des émissions récentes avec une remise sur leur valeur faciale. Il est vrai qu'il s'agit d'émissions à très fort tirage (jusqu'à 7.000.000 d'exemplaires) et que, récemment, le Vatican a ordonné des tirages de plus en plus réduits. Mais nul ne pensait qu'on serait si vite arrivé à un épuisement presque immédiat. Que s'est-il donc passé? Rien d'étrange, soutient-on du côté officieux: un tirage inférieur à 2.500.000 arrive à peine à satisfaire les commandes qui parviennent au Saint-Siège de tous les pays du monde et c'est donc uniquement la demande des marchands et des collectionneurs qui a déterminé l'épuisement. On ne peut pas, d'ailleurs — continue-t-on de remarquer dans les milieux officieux — augmenter les tirages car l'on risquerait de provoquer une nouvelle inflation du marché et de déterminer, tôt ou tard, une baisse ultérieure des prix.

LES explications que l'on donne dans les sphères philatéliques sont des plus variées: certains ne croient pas aux chiffres du tirage, qui ne sont d'ailleurs pas officiels, et affirment que le nombre des timbres imprimés ne dépasse pas le million pour chaque série; d'autres se disent sûrs qu'un groupe étranger aurait « bloqué » les émissions avec la complicité du Vatican; d'autres encore affirment que les trois séries ne sont nullement épuisées mais qu'on en a simplement interrompu la vente afin de « tonifier » le marché des timbres du Vatican. Et il faut reconnaître que les magasins philatéliques romains sont visités, pendant cette veille de Noël, par quantité de clients qui cherchent à acheter les séries disparues dont le prix de gros dépasse le double de la valeur faciale. Nous ne nous rangeons pas parmi les ultras du conformisme; tout de même, nous avons tendance à prêter confiance aux explications officielles plutôt qu'à celles, plus ou moins intéressées, qui circulent dans les milieux soi-disant « bien informés » de la capitale italienne. Cela n'empêche pas de reconnaître que les autorités postales du Vatican agissent parfois avec une certaine gaucherie. Pourquoi ne publient-elles jamais officiellement les chiffres des tirages? Pourquoi délivrent-elles aux demandeurs un nombre de séries qui correspond parfois exactement à leur demande ou bien qui est réduit, par rapport à la demande, d'un pourcentage fort variable? Pourquoi adoptent-elles la même attitude envers les professionnels de la philatélie et envers ceux qui se proclament collectionneurs mais qui ne sont, en réalité, que des spéculateurs? Et pourquoi ont-elles mis en vente cette série de Noël justement le 28 novembre, c'est-à-dire le jour de l'année où il y a, à Rome, une disponibilité maximum d'argent liquide? (Rome est une ville d'employés de l'Etat et c'est le 27 de chaque mois que l'Etat leur distribue leurs appointements; de plus, à la mi-décembre, on paie le treizième mois et, de ce fait, l'argent perçu le 27 novembre ne doit pas « durer » un mois.) Pourquoi, enfin, ont-elles limité la durée de la validité postale de la série « Apostolat des Laïcs » à moins de trois mois, ce qui a fait soupçonner immédiatement la préparation d'une « manœuvre quelconque?

COTE ITALIE, un timbre « hors programme » a paru le 2 décembre; il commémore le XXVe anniversaire de la première réaction nucléaire en chaine réalisée à Chicago le 2 novembre 1942 par le savant italien Enrico Fermi et ses collaborateurs, et c'est le portrait de Fermi, avec un modèle du réacteur de Chicago à l'arrière-plan, qui illustre le timbre. On attend, d'ailleurs, la mise en circulation, dans la région de Gênes, des premiers timbres d'usage courant imprimés sur papier « fluorescent »; à part le coloris grisâtre du papier, ils se distinguent par leur vignette d'un format légèrement plus petit, le format dentelure étant d'ailleurs resté le même.

UNE vingtaine de petites expositions ont été organisées, en différentes villes, le 3 décembre, à l'occasion de la « Journée du Timbre ». La seule revêtant une importance nationale fut celle de Bologne où eut lieu également une bourse qui a été dominée par un optimisme modéré. La « journée » a été marquée, comme d'habitude, par la parution d'un commémoratif spécial, le trente et unième (et dernier) émis en 1967 par les P. T. T. d'Italie. Et la « toute dernière » nouveauté 1967 des « pays italiens » a été constituée par le timbre grand format émis par Saint-Marin le 5 décembre; il reproduit le « Crucifix », chef-d'œuvre de Cimabue, très grièvement endommagé par les eaux boueuses de l'Arno, en novembre 1966, dans l'église florentine de la Sainte-Croix.

LE BUREAU DE LONDRES
81 Roebuck House
(13th floor)
Stag Place, London S. W. 1
a été créé **dans le but de faciliter les relations d'affaires des philatélistes britanniques avec le Continent.**

Prendre contact avec
WILLY BALASSE
permet de résoudre ce problème !

WHERE
WILLY BALASSE
is at disposal of his important international clientele
FOR ANY PHILATELIC PROBLEM.

VENDEURS !
C'est par le truchement des grandes
VENTES PUBLIQUES WILLY BALASSE
dont le succès et les chiffres atteints sont en **PROGRESSION CONSTANTE,** que vous trouverez le moyen infaillible de réaliser votre collection.
CONDITIONS DÉGRESSIVES SELON IMPORTANCE
D'AUTRE PART, **Willy BALASSE** est toujours acheteur de
LOTS ET RARETÉS AUX PRIX LES PLUS ÉLEVÉS
Le consulter, c'est s'éviter toute déception - Des milliers de références

Edgar Mohrmann & Co

NOTRE

126e VENTE PUBLIQUE DU PRINTEMPS

AURA LIEU

À NOUVEAU À

DUSSELDORF

IL vous reste encore quelques jours pour participer, avec des pièces de valeur, à cette vente importante.

LA vente comprendra encore une multitude de raretés internationales et des collections de valeur.

LES **COLONIES ALLEMANDES** et les **VIEUX ÉTATS ALLEMANDS** sont particulièrement bien représentés avec un matériel de grand luxe.

PROFITEZ, vous aussi, de l'occasion d'offrir vos raretés dans ce parterre de pièces de qualité.

Edgar Mohrmann & Co

HAMBURG 1
SPEERSORT 6
TÉL. 32.64.28 - 33.67.28
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
EDMORO

LE DÉPARTEMENT NOUVEAUTÉS WILLY BALASSE

Aden Khatiri

Equitation (7 v., d.)	110,—
Equitation (bloc)	220,—

Aden Qu'Aïti

Olymp. de Grenoble (bloc, non dent.)	995,—
Hommage aux astronautes (1 v., d.)	99,—
Expo 67 (1 val., d.)	33,—
Expo 67 (bl., dent.)	220,—

Afghanistan

Croix-Rouge (2 val.)	18,—
Journée des Nations Unies (1 val.)	18,—
Annivers. du Roi (2 val.)	17,—

Ajman

Préolymp. (8 v., d.)	178,—
Scoutisme (6 v., d.)	145,—
Scoutisme (6 val., non dent.)	145,—
Scoutisme (bl., n. d.)	65,—

Ajman Manama

Scoutisme (6 v., d.)	145,—
Scoutisme (6 val., non dent.)	145,—
Scoutisme (bloc)	63,—

Algérie

Abdelkader (3 val.)	16,—

Allemagne occidentale

Advenat (1 val.)	5,—
Lubke (2 val.)	13,—
Réforme (1 val.)	5,—

Angola

Décorations (1 val.)	118,—

Antilles néerlandaises

Enfance (4 val.)	32,—

Argentine

Peintures (1 val.)	8,—
Xe anniversaire du musée (1 val.)	8,—

Australie

Noël (1 val.)	4,—

Autriche

150e anniversaire de la musique	9,—
Saint-Léopold (1 val.)	5,—
Centenaire des études universitaires (1 v.)	9,—

Berlin

Edifices (2 val.)	16,—
Trésors artistiques (1 val.)	9,—

Brésil

Annivers. internat. du tourisme (1 val.)	6,—
Président (2 val.)	16,—
Semaine de l'Asa (1 val.)	5,—
Fleurs (1 val.)	10,—

Bulgarie

Cosmos (6 val.)	27,—

Burundi

Aéroport (4 val., d.)	50,—

Cambodge

Unesco (3 val.)	20,—

Cayman

Année internationale tourisme (4 val.)	29,—

Cameroum

Expo 67 (3 val.)	81,—

Canada

Noël (2 val.)	5,—

Chili

Année internationale tourisme (1 val.)	5,—
Cardinal Caro (2 val., P.A.)	9,50

Chypre

Rois Mages (1 val.)	13,—
Saint-André (1 val.)	—

Centrafrique

Radiovision (1 val.)	7,—
Coiffure (5 val.)	19,—
Vaccination	7,—
9e anniversaire de la République (1 val.)	30,—

Congo belge

1 val. surch. nouvelle valeur	12,—
Jeux congolais (2 v.)	13,—

Congo français

O.N.U. (1 val.)	21,50

Cuba

50e anniv. de la révolution russe (7 val.)	39,—
Monuments (6 val.)	39,—

Dahomey

Hommage à De Gaulle (1 val.)	24,—
Hommage à De Gaulle (bloc, dent.)	95,—

Danemark

Eglise marine (1 val.)	8,50

D. D. R.

Travailleurs futurs (3 val.)	23,—
Réforme (3 val.)	31,—

Dominique

Fête nationale (4 v.)	22,—

Dubaï

Goya (3 val.)	42,—

Est africain

Fondat. de la communauté afric. 1 val.)	44,—

Espagne

Bimillénaire de Caceres (3 val.)	13,—
Costume (no 11)	7,—
Série centen. (4 val.)	14,—
Monastère (3 val.)	14,—

Etats-Unis

Marshall (1 val.)	13,—
Peinture (1 val.)	4,—

Ethiopie

IIe conf. de microbiologie (2 val.)	36,—

Finlande

Croix-Rouge (1 val.)	20,—
Réforme (1 val.)	8,—

Formose

Oiseaux (6 val.)	34,—
Folklore (1 val.)	8,—

France

Célébrités (3 val.)	18,—
Marianne (2 val.)	7,—
Lion's Club (1 val.)	5,—

Fujeira

Tableaux (8 val., d.)	200,—
Tableaux (8 v., n. d.)	225,—
Chats (8 val., dent.)	150,—
Chats (8 v., n. d.)	150,—

Gibraltar

Noël (2 val.)	13,—

Grande-Bretagne

Noël (2 val.)	16,—

Grèce

U.N.I.D.O. (1 val.)	10,50

Guyane

Noël (2 val.)	12,—

Haute-Volta

Grenoble (3 val.)	38,—

Indonésie

Tableaux (2 val.)	70,—
Tableaux (bl., dent.)	29,—

Islande

Charité (2 val.)	16,—

Italie

Lion's Club (1 val.)	5,—
Fleurs et fruits (2 v.)	7,50
Résistance (1 val.)	5,—
25e anniv. de la réaction atomique (1 val.)	5,—

Jamaïque

Cent. de la force de police (3 val.)	22,—

Japon

Parc national (2 val.)	5,50
Congrès de la route	4,50
Sport	—
Annivers. international du tourisme (2 val.)	14,—

Kuwait

Conf. du travail (2 v.)	13,—

Libéria

Olymp. de Grenoble (3 val.)	52,—
Olymp. de Grenoble (bloc, dent.)	36,—

Liechtenstein

Aide aux pays sous-développés (1 val.)	10,50
Noël (4 val.)	3,—

Luxembourg

Caritas (5 val.)	40,—

Malaisie

Centenaire du service postal (3 val.)	22,—

Malawi

Noël (4 val.)	51,—
Noël (bloc)	31,—

CES PRIX ETANT ETABLIS AU MOMENT DE LA MISE SOUS PRESSE, LES STOCKS EXISTANTS PEUVENT ETRE EPUISES RAPIDEMENT ET LES PRIX MODIFIES PAR UNE HAUSSE EVENTUELLE

AVANTAGE ACCORDE AUX ABONNES DU « BALASSE MAGAZINE » : RISTOURNE : 5 %

Le département « Nouveautés », sous la direction de M. Guy BALASSE, COMPLETEMENT REMANIE, plus réapprovisionné que jamais, prompt à répondre à toute demande, EST A MEME DE SATISFAIRE TOUTE EXIGENCE.

Malgache

Danses (3 vol.)	54,—

Mali

Unesco (1 val.)	3,—

Malte

Taxes (4 val.)	5,50
Visite de la Reine (3 val.)	30,—
Noël (3 val.)	18,50
Noël (bloc)	24,—

Maroc

Concours hippique (2 val.)	17,50

Monaco

Tableaux (2 val.)	25,—
Effigie (1 v., P.A.)	125,—
Hydrologie (1 val.)	12,50
Grenoble (1 val.)	29,—
Cent. de Marie Curie (1 val.)	12,50

Mauritanie

Fruits (5 val.)	3,50

Nicaragua

Fleurs (5 v. se tenant)	20,—

Niger

Oiseaux (2 val.)	27,50

Nigéria

Campagne contre les rats (2 val.)	16,50

Nouvelle-Calédonie

Garnier (1 val.)	45,—

Pakistan

Journ. de la coopération (1 val.)	2,50

Papoua et Nouvelle-Guinée

Perroquets (4 val.)	41,—

Philippines

Président El Quezon (1 val.)	10,50
Noël (2 val.)	11,50

Pologne

Papillons (8 val.)	72,—

Ras Alkhaima

Préolymp. (6 v., d.)	53,—
Préolymp. (6 val., non dent.)	145,—
Préolymp. (bloc, non dent.)	65,—

Roumanie

Culturelles (3 val.)	15,—
Journée du timbre (1 val.)	10,—

Russie

Cosmos (5 val.)	36,—
Statue de Lénine (1 val.)	7,50
50e annivers. de la révolution (10 val.)	31,—
Expo. philatélique (bloc)	30,—
Katajama (1 val.)	4,50
T. V. (1 val.)	12,—
Révolution d'octobre (bloc, dent.)	75,—
Révolution d'octobre (bloc, non dent.)	60,—

Saint-Christophe

Eglise méthodiste (4 val.)	22,—

Saint-Marin

Crucifixion (1 val.)	31,—

Saint-Vincent

Eglise méthodiste (4 val.)	22,—

Salvador

Congrès pharmaceutique (2 val.)	18,—

Samoa

Au service de la santé (4 val.)	40,—

Suisse

Projuventute (4 val.)	23,—

Suriname

Enfance (3 val.)	52,—
Enfance (bloc)	21,—

Tchad

Développement économique (2 val.)	13,—

Tchécoslovaquie

Journée de l'armée (1 val.)	3,—
Tableaux (5 blocs)	180,—

Togo

70e anniv. du timbre-poste (8 val.)	84,—
70e anniv. du timbre-poste (bloc)	71,—

Turquie

Empire iranien (5 val.)	22,—
Oiseaux (5 v., P.A.)	49,—

Venezuela

Simon Bolivar (3 val., P.A.)	15,50

Yemen

Tableaux florentins (5 val., dent.)	140,—
Tableaux florentins (5 val., non dent.)	200,—
Tableaux florentins (bloc)	170,—
Arts (8 val., dent.)	130,—
Arts (8 val., non d.)	135,—
Arts (bloc, non dent.)	65,—

Yougoslavie

Tableaux (5 val.)	58,—

En étudiant ces prix,
vous aurez la conviction que nous ne prélevons qu'une modeste commission.

Variété cercle n° 82 de la planche

Dessin à la plume exécuté par notre service qualifié.

Art et philatélie

LE service de montage de collections de la **Maison Willy BALASSE** s'est attaché le concours de **Mme Danielle Van der Heyden** — premier prix avec distinction de l'Académie royale des Beaux-Arts — en vue de permettre aux philatélistes de présenter leurs collections selon les impératifs de l'étude et de l'esthétique, actuellement en honneur aux expositions philatéliques internationales.

(DEVIS SUR DEMANDE)

PHILATÉLISTES!

NE tardez pas davantage à confier votre collection à notre département qui se chargera de la mettre en valeur. D'autre part, notre collaboratrice peut effectuer tous travaux, sur place, **en Belgique et à l'étranger.** Devis sur demande.

LES brillantes récompenses décernées aux collections montées par notre service spécialisé sont le meilleur garant de la sûreté de ses méthodes.

DES NOUVELLES DU BUREAU DE PHILATELIE DES CROWN AGENTS

JAMAIQUE - DROITS DE L'HOMME

Date de parution : 2 janvier 1968

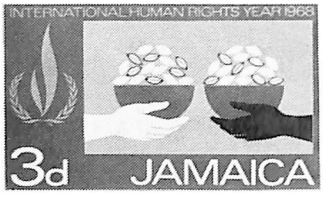

SWAZILAND - COUTUMES TRADITIONNELLES

Date de parution : 5 janvier 1968

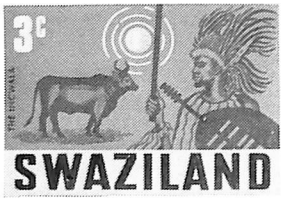

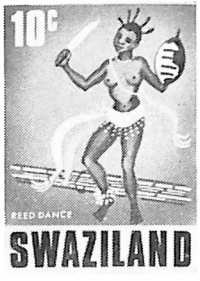

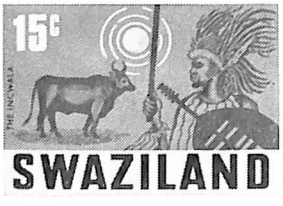

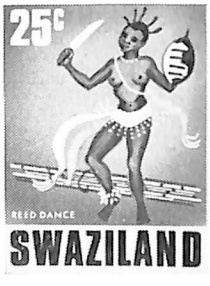

HONG-KONG - NOUVEL AN CHINOIS

Date de parution : 23 janvier 1968

LES COLLECTIONNEURS PEUVENT OBTENIR CES TIMBRES CHEZ LEURS COMMERCANTS HABITUELS

PARAGUAY

SCULPTURES CÉLÈBRES

ÉMISSION N° 1 - GROUPE N° 3 - DÉCRET N° 23.183 - 17 OCTOBRE 1967

600.000 timbres ordinaires de Gs. 0,10 (dentelé)
600.000 timbres ordinaires de Gs. 0,15 (dentelé)
600.000 timbres ordinaires de Gs. 0,20 (dentelé)
500.000 timbres ordinaires de Gs. 0,25 (dentelé)
500.000 timbres ordinaires de Gs. 0,50 (dentelé)
300.000 timbres ordinaires de Gs. 0,50 (dentelé)
100.000 timbres air mail de Gs. 12,45 (dentelé)
100.000 timbres air mail de Gs. 18,15 (dentelé)
15.000 timbres air mail de Gs. 50,— (dentelé)
4.000 timbres non dentelés de chacune des valeurs mentionnées ci-dessus
1.000 séries complètes surchargées «Muestra»

Ing. Alberto DIENA

VIA CRESCENZIO 19
ROMA • ITALIA

•

EXPERTISES DE TIMBRES-POSTE

Conditions :
De 1 à 4 pièces . . lit. 2.000
Pour chaque exemplaire en plus . . . lit. 400
Certificats, avec photo, sur demande.
Port de retour recommandé en plus.

Dr. GIOVANNI CHIAVARELLO

VIA TASSO, 181 G - NAPOLI (ITALIA)
TÉL. 30.39.58

EXPERTISES DE TIMBRES-POSTE

Conditions :

De 1 à 5 pièces	Lires 2.000
Pour chaque exemplaire en plus	Lires 400
Certificat avec photo	Lires 5.000

Port de retour en plus.

Expert près le Tribunal et la Cour d'appel de Naples.

ESPAGNE

VOUS OFFRE :

Une des plus grandes organisations philatéliques :
« FILATELIA EUGENIO LLACH, S. L. »

- Timbres classiques espagnols.
- Séries modernes.
- Souscription aux nouvelles émissions.

DEMANDEZ NOTRE OFFRE COMPLÈTE DES SÉRIES ESPAGNOLES SELON LA NUMÉROTATION YVERT - SON ENVOI EST GRATUIT - PAIEMENT EN FRANCS BELGES

FILATELIA EUGENIO LLACH, S. L.
FONDÉE EN 1915
Avenida Generalísimo, 489 - Barcelona 15 - Espagne

EN plus de notre stock bien connu de **GRANDE-BRETAGNE ET COLONIES DES REGNES DE VICTORIA A GEORGE VI,** nous avons en stock les classiques (en général, les 25 premières années) de **nombreux pays étrangers,** principalement :

AFGHANISTAN	EGYPTE	ETATS ITALIENS	PORTUGAL
AUTRICHE	FINLANDE	JAPON	COLON. PORTUGAISES
LOMBARDIE	FRANCE	LUXEMBOURG	ROUMANIE
ARGENTINE	FRANCE (BUREAUX	MEXIQUE	RUSSIE
BELGIQUE	A L'ETRANGER)	MONGOLIE	ESPAGNE
BRESIL	COLONIES FRANÇAISES	NORVEGE	THIBET
BOLIVIE	GRECE	PALESTINE	TURQUIE
CHINE	ALLEMAGNE	PAYS-BAS	U. S. A.
COLOMBIE	ETATS ALLEMANDS	PEROU	URUGUAY
DANEMARK	ITALIE	POLOGNE	VENEZUELA

Envois à vue de **sélections** de tous les pays du monde aux collectionneurs sérieux présentant des références contrôlables.

J.A.L. FRANKS LTD. **180, FLEET STREET, LONDON E. C. 4 (HOL. 0274)**

D. B. Z.

Le journal philatélique pour collectionneurs et marchands. Depuis plus de quarante ans, la revue spécialisée en philatélie.

Deutsche Zeitung für Briefmarkenkunde

Verlag Werner Kuhn,
5427 Bad Ems, Postfach 247

VOUS POUVEZ OBTENIR LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS LE **D. B. Z.** EN ALLEMAGNE OU À L'ÉTRANGER, POUR SEULEMENT **DM 3,25** ENVOYÉ PAR LA POSTE.

(L'exemplaire **DM 1,15** plus **DM 0,50**; Abonnement annuel : **DM 39,50,** payable anticipativement.)

BON À DÉCOUPER ET À RENVOYER :

Envoyez-moi, en ma qualité de non-abonné, deux **D. B. Z. spécimens différents.**

Nom : ..... Rue : .....

Profession : ..... Ville : .....

Mes amis collectionneurs dont les noms suivent aimeraient également recevoir un spécimen gratuit :

.....

.....

.....

JULIARD CLASSICS international

Prix courant de « Timbres-poste pour l'Elite ».
52 pages, 12 photos.
Demandez l'édition 1968 (gratuite) à :

"ÉPAULETTES et MÉDAILLONS"

J'ai toujours en stock un énorme choix en « T. B. » à SUPERBE.

J'envoie volontiers ces timbres à vue ainsi que tous les timbres offerts dans les « Juliard Classics », sans aucun engagement d'achat, avec ma solide garantie.

ALEX S. JULIARD — BRYN MAWR, P. A. 19010, U. S. A.

The world's oldest firm dealing exclusively with classics (Est. by L. Juliard, 1889).

ALBUMS DAVO

EDITIONS DAVO DEVENTER • HOLLANDE

LES PAYS AU COMPLET - MISE A JOUR ANNUELLE

	Fr. b		Fr. b		Fr. b
Belgique	320	Allemagne I	250	Danemark	225
France	300	Allemagne II (après 1945)	300	Finlande	225
Luxembourg	225			Norvège	225
Suisse	300	Italie	300	Islande	225
Pays-Bas	200	Vatican	225	Suède	250
Pays-Bas et colonies	300	Grande-Bretagne	250	Scandinavie	600
Indonesia	200	Autriche	350	Europa (Otan, etc.)	200
Format : 24 × 28 cm :		Nations Unies	150	Rotary	150

VISIBLES EN LES MAGASINS ET SALLES D'EXPOSITION DE

WILLY BALASSE, 45, RUE DU MIDI • BRUXELLES 1

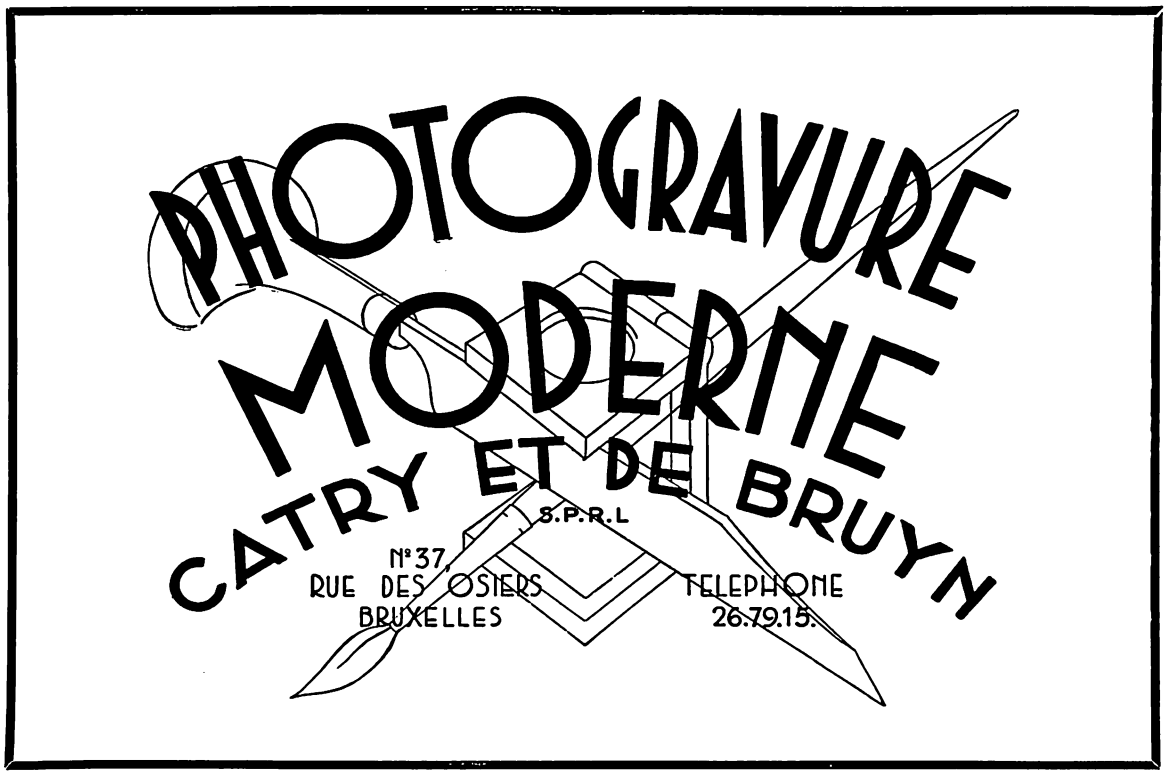

Edit. respons. : W. Balasse, 7-9-11, rue Emile Claus, Bruxelles.
WEISSENBRUCH, Société Anonyme, imprimeur du Roi.
(Adm. dél. : P. de Weissenbruch, 238, chaus. de Vleurgat, XL.)
Imprimé en Belgique.

ROBSON LOWE LIMITED,

50 Pall Mall, LONDRES S.W.I.

NOS PROCHAINES VENTES :

23-24 JANVIER
VENTE AFRO-ASIATIQUE
avec des pièces exceptionnellement belles d'**Afghanistan, Chine, Egypte** (essais), **Iraq, Israël, Japon** (nombreuses émissions en feuilles entières), **Liban, Libye, Perse, Syrie, Thaïlande, Yemen,** etc.
Nombreux blocs de 4, neufs, gomme, très beaux et bon choix, en émissions du XXe siècle.

VENTE DES 23-24 JANVIER

2 FÉVRIER
VENTE GÉNÉRALE À BOURNEMOUTH
Catalogue.

6 FÉVRIER
EMPIRE BRITANNIQUE
entre autres, **Australie, Bermudes, Cap de Bonne-Espérance, Chypre, Gibraltar, Etats de l'Inde, Lagos, île Maurice, Nouvelle-Zélande, Queensland,** deux lettres rares de **Trinidad,** etc., etc.

7 FÉVRIER - **AMÉRIQUE DU NORD**
avec **Colombie, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Nouvelle-Ecosse, île du Prince-Edouard** et surtout les « **pence** » **canadiens.**

20 FÉVRIER - **EUROPE ET OUTRE-MER**
comprenant **Autriche, Belgique, Etats allemands** et **Etats italiens, Monaco, U. S.A.,** et une importante collection du **Nicaragua** offerte en un seul lot.

21 FÉVRIER - **NORVÈGE**
Collection intéressante formée par J. Alfred Birch.

1er MARS - **VENTE GÉNÉRALE À BOURNEMOUTH**
Catalogue : **25 francs belges** - Prix d'un catalogue : **60 francs belges.**

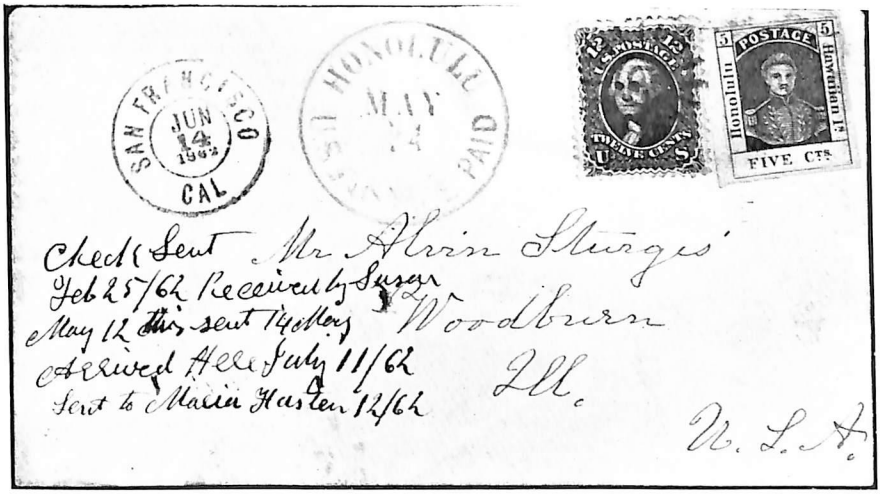

VENTE DU 20 FÉVRIER

1.540.000 f

(FRAIS INCLUS)

tel est le **chiffre record** enregistré au cours des dernières

VENTES WILLY BALASSE

pour l'adjudication de **3 blocs de Belgique** (lots, 15, 109, 115)

26 millions

tel est le chiffre impressionnant atteint par les dernières

WILLY BALASSE AUCTIONS

dont la **progression constante atteste de l'excellence de son organisation** qui s'est assurée des débouchés dans toutes les parties du monde

Prochaines ventes publiques : 10 au 17 février - 20 au 27 avril - 8 au 15 juin

Vendeurs ! En participant aux VENTES PROCHAINES EN PRÉPARATION vous obtiendrez le MAXIMUM DE VOS COLLECTIONS

Pourquoi attendre plus longtemps ? - Conditions dégressives selon importance

Office : 81 Roebuck House (13e étage)
STAG PLACE - LONDON S. W. 1

Willy BALASSE

EST ACHETEUR
DE COLLECTIONS
ET RARETÉS
AUX PRIX
LES PLUS ÉLEVÉS

Bureaux - Magasins
Salles de ventes
aux enchères publiques :

43 A, 45, 45 A, RUE DU MIDI
BRUXELLES 1

TÉL. 13.29.51 - 13.29.52

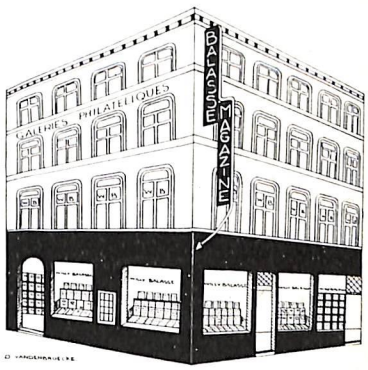

Les plus grands magasins d'Europe
3 étages - 7 vitrines

PRINTED IN BELGIUM